

TUN

Le Trait d'Union Nivolésien
n° 150



Bulletin municipal d'information
2^{ème} Trimestre 2024

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 16h-18h

Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h

Pour le Service Postal s'adresser au Bureau de Tabac

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Fiel-Guicherd

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Simone Fernandes 780 rue du Vernay tél 06 22 01 39 65

Robin Tourneux

Margot Sintès le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Marie-Thérèse Resseguier

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

	Le Mot du CME	P. 2
	Le Mot du maire	P. 3
	Editorial.....	P. 3
	Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 5
	La chronique de Guy Hyver	P. 6 à 7
	Informations municipales.....	P. 8 à 11
	Mémoire de Quartier.....	P. 12 à 13
	Du côté du CME et CMJ	P. 14
	La vie locale	P. 15 à 17
	La vie culturelle.....	P. 18 à 21
	Cadre de vie - Environnement.....	P. 22
	La vie sportive	P. 23 à 26
	Du côté des enfants.....	P. 27

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 12h



Le mot du CME

Mettons à l'honneur la créativité et l'engagement des jeunes élus du Conseil Municipal Enfants, qui ont fait de la cérémonie du 8 mai un moment empreint d'émotion et de force collective.

Lors de réunions du CME, ils ont en effet rédigé eux-mêmes un poème sur les valeurs de la République, qu'ils ont lu tous ensemble devant un public impressionné par tant de maturité et d'altruisme.

Voici leur texte :

«La liberté, c'est ce qui permet d'avoir la paix dans le monde
L'égalité, c'est avoir les mêmes droits pour tout le monde
La fraternité, c'est se donner la main par amour

La liberté, c'est avoir le droit d'être ce que l'on veut
L'égalité, c'est avoir des mots gentils pour tous s'aimer
La fraternité, c'est être soudés par l'amitié

La liberté, c'est aller autour du monde
L'égalité, c'est être tous égaux, quelle que soit notre origine
ou notre couleur de peau
La fraternité, c'est défendre et aider les autres comme des frères»

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.



Le mot du Maire

Monsieur le Maire, une réunion publique s'est tenue dernièrement concernant les modes doux sur la commune. Que pourriez-vous nous en dire ?

Sécuriser les déplacements doux sur la commune est l'une de nos priorités. Une réunion publique s'est tenue le mardi 28 mai à la salle des fêtes sur le thème des déplacements doux (à pied, en vélo, en trottinette, en fauteuil, avec une poussette etc.). Une démarche qui a rencontré un bon écho puisqu'une cinquantaine de personnes avaient répondu présent à notre invitation.

La réunion a permis d'expliquer les objectifs de la commune, notamment d'encourager les déplacements doux en sécurisant l'axe « Boussieu-Centre village ». Certains tronçons sont déjà réalisés. Les travaux se feront progressivement.

L'objet principal de la réunion portait sur l'aménagement du tronçon de la rue de l'Hôtel de ville, entre la route de Sérézin et la Mairie, un tronçon emprunté par les enfants qui vont à l'école, les assistantes maternelles... L'objectif est de créer un cheminement réservé aux piétons, aux cyclistes, et pour cela il faut conserver un sens unique de circulation pour les voitures (sens de la mairie vers la route de Sérézin). Cette proposition a été bien reçue par le public, et cette sécurisation permettra également d'éviter que les voitures contournent la RD1085 trop encombrée, surtout le soir.

Cette expérimentation de voie douce et de sens unique de circulation sera mis en place à titre expérimental, à la fin des travaux d'assainissement. Pendant cette période d'un an, un cahier sera mis à disposition en Mairie afin de recueillir les avis des habitants.

Monsieur le Maire, la commune est labellisée «Terre de Jeux 2024» depuis 2019 : pourquoi ce label ?

Notre commune est riche d'un tissu associatif dynamique, notamment dans le domaine sportif. Il nous est apparu évident de répondre à l'appel du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et d'être labellisé pour nos actions en faveur du sport. Ce Label est également l'occasion de faire vivre les valeurs de l'olympisme en les déclinant à travers des pratiques sportives, les actions citoyennes et les manifestations culturelles. Sur notre commune nous avons eu des événements sportifs, des interventions dans les établissements scolaires et les centres de loisirs, des initiations avec les clubs du territoire, des actions auprès de publics à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, seniors...) et des événements culturels. Tout cela pour permettre à chacun de mettre plus de sport dans sa vie...

C'est aussi une bonne occasion de mettre en avant nos atouts, et notre commune n'en manque pas... Un bilan des actions qui ont été menées tout au long de ses 5 dernières années vous sera présenté lors du prochain TUN. Nous pouvons être fiers de ce bilan, du dynamisme associatif conforté, des échanges constructifs entre les parties prenantes du label et les acteurs des actions réalisées. Cela a permis d'améliorer la cohésion entre associations et renforcé le lien social entre les membres associatifs, enseignants, agents municipaux, entreprises, élus et citoyens.

Monsieur le Maire, pourquoi avec votre équipe réalisez-vous des vidéos «Nivolas-Express» ?

La communication sur les actions municipales est une chose importante. Avec le TUN nous donnons des informations sur la vie de la commune, avec Pan-

neau-Pocket ou Facebook nous communiquons sur l'actualité immédiate. Avec «Nivolas-Express» nous communiquons sur les politiques thématiques de l'équipe municipale et rendons compte aux habitants. Ainsi, une première vidéo parlait de notre politique en matière d'environnement, et la seconde de nos politiques «éducatives et sociales». A la rentrée, un troisième Nivolas-Express abordera la vie associative et économique de la commune...

Nivolas-Express vous donne rendez-vous chaque trimestre avec une nouvelle vidéo-thématique !

Monsieur le Maire, nous arrivons à la fin de la saison culturelle quel bilan faites-vous ?

Depuis le début de ce mandat, nous avons vu progresser notre proposition culturelle sur la commune. Nous soutenons toujours plus les pratiques artistiques amateurs dans tous les domaines artistiques : théâtre, musique, danse, arts plastiques, photographie et depuis cette année cinéma...

Sur cette saison nous avons vu notre parcours patrimonial reconnu par un public plus large.

Depuis cette rentrée, nous avons initié un parcours artistique pour les enfants inscrits au périscolaire. L'objectif est de permettre aux enfants la découverte de différents arts. La bibliothèque est appréciée pour la qualité de sa sélection de livres et continue de rayonner avec ses différentes animations, ses expositions... Nos séances cinéma commencent à rencontrer leur public. Nous construisons des partenariats comme avec la section photo du CSBJ plongée ou le photo club berjallien ou le conservatoire ou encore avec l'association A la page BD... L'ensemble de ces actions contribuent au rayonnement de notre commune.

Christian Beton, le maire



L'édito

Nous voici au 150ème numéro du TUN, Trait d'union Nivolaisien. La première page de cette histoire a été écrite par notre ami Guy Hyver. Quelques pages plus loin nous vous racontons cette aventure qui se poursuit aujourd'hui...

Cet anniversaire est l'occasion de s'interroger sur la place qu'occupe un bulletin municipal papier à l'heure du numérique. Tout d'abord nous constatons que notre journal est attendu, quand il y a un retard dans la distribution, des réclamations arrivent en mairie et de nombreuses personnes extérieures à la commune viennent le chercher soit chez les commerçants, soit en mairie...

Quelle est la différence entre un message sur Panneau-Pocket et la lecture du journal ?

Dans le premier, nous obtenons, dans une langue télégraphique, brièvement des informations. C'est un outil très fonctionnel... Dans le second, on trouve des informations détaillées et du récit sur la vie communale ou associative, des témoignages comme dans la rubrique «Mémoire de quartier», des réflexions comme le mot du Maire, l'Editorial ou la chronique de Guy Hyver...

Quand avec Panneau-Pocket, on est dans de l'informatif sec, avec le TUN, on alimente du lien social et un peu de pensée...

Je rapproche cette remarque d'une autre quant à l'évolution de la qualité de notre communication plus généralement.

Grâce à nos téléphones portables, nous voyons nos échanges écrits se réduire à des émoticônes ou des formules brèves (LoL pour dire «je ris aux éclats» ; Je suis Off pour dire que l'on est en congé ou en pause...). Ces formules sont reprises dans les échanges oraux... Ces mots qui se réduisent, ces formes verbales qui disparaissent diminuent nos capacités à exprimer nos émotions, nos idées, nos arguments... La pensée a besoin des mots... De même, l'emploi de certains temps comme le passé simple, l'imparfait, le subjonctif... disparaît. Cette disparition de la temporalité dans le langage donne lieu à une pensée du présent, de l'immédiat, de l'instant.

De même, dans la période électorale que nous venons de passer observe-t-on des échanges entre opposants politiques construits sur des slogans plus que sur des arguments ou de la pensée...

Penser, c'est décrire le monde, c'est exprimer ses émotions... Comme le dit Edgar Morin, le monde est

complexe, nos émotions aussi sont complexes, toute pensée ne peut donc qu'être complexe. La pensée a besoin des mots et de la temporalité... Accepter de voir la langue s'appauvrir, c'est accepter de voir une vraie pensée disparaître...

Alain Peyrefitte disait « Quand il n'est plus possible de parler, ni de comprendre, quand on ne veut plus subir, alors naît la violence, pour affirmer que l'on existe. »

La dégradation de la pensée accompagne la disparition d'une pensée critique et comment peut-il y avoir de vie démocratique sans pensée critique et sans lien social...

Cet éditorial n'a pas la prétention de traiter en profondeur un sujet aussi complexe mais juste d'attirer votre attention sur une question sociétale importante.

Pour défendre notre démocratie, défendons la pensée, préservons nos mots pour l'exprimer...

Méfions-nous des messages simples voir simplistes, pauvres en mots et en temporalité...

Graziella Bertola-Boudinaud



Conseil Municipal séance du 8 avril 2024

Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier : Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. Le compte de gestion du Trésorier est adopté à l'unanimité.

Vote du Compte administratif 2023 :

La section de fonctionnement est arrêtée à 2 057 727.16 € de recettes pour 1 819 176.66 € de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 238 550.50 € auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs de 119 216.89 €, soit un excédent global de fonctionnement de 357 767.39 €. La section d'investissement est arrêtée à 870 085.05 € de recettes pour 869 224.94 € de dépenses, soit excédent de l'exercice 861.01 €, duquel il faut déduire le déficit des exercices antérieurs 17 869.99 €, soit un déficit global d'investissement de 17 128.98 €. Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 340 638.41 €. Il faut également prendre en compte 98 306.57 € de restes à réaliser. En l'absence du Maire, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2023 au budget prévisionnel 2024 : Proposition de répartir l'excédent de 357 767.39 € en deux parties : 115 435.55 € en investissement pour couvrir les restes à réaliser et le déficit d'investissement ; 242 331.84 € en fonctionnement représentant l'excédent de fonctionnement (Unanimité).

Vote des taux d'imposition : Il est proposé de majorer le taux 2023 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) de 2%, pour le passer de 33.78% à 34.46%. Majoration également proposée de 2% pour le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) passant de 53.78 % à 54.86 % et de la Taxe d'Habitation (TH) pour les résidences secondaires 6.24 % à 6,36 %. (Unanimité) - Pour information :

Taux moyens communaux de 2023		Taux Plafonds communaux à ne pas dépasser	
National		Départemental	
TFB	39.42	47.51	114.68
TFNB	50.82	62.95	154.78
TH	24.45	24.15	52.7

Vote du Budget prévisionnel 2024

Proposition d'adopter le budget 2024 sur les bases suivantes :

La section de fonctionnement arrêtée à 2 273 851.84 € en dépenses et en recettes en inscrivant un prélèvement de 244 863.68 € pour alimenter la section d'investissement.

La section d'investissement est arrêtée à 1 472 536.83 € en dépenses et recettes (dont 98 306.57 € de restes à réaliser et 17 128.98 € de reprise de déficit). (Unanimité)

Fongibilité des crédits : Le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner l'accord de recourir à la fongibilité des crédits. La fongibilité donne le pouvoir au Maire de faire des virements entre chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section. Elle remplace les dépenses imprévues qui existaient dans la comptabilité M 14. Le Maire est tenu dans ces conditions d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de la plus proche séance. (Unanimité)

Amortissement au prorata-temporis : C'est un mécanisme qui consiste à commencer l'amortissement dès la date de mise en service d'un bien (date de paiement) et non l'année suivante. Pour les communes de moins de 3 500 habitants, il ne concerne que les subventions d'équipement versées (par exemple un fonds de concours versé à la CAPI pour la création d'une voie douce). Les autres dépenses concernées par l'amortissement sont les études non suivies de travaux qui, elles, ne sont pas soumises au prorata-temporis. (Unanimité)

Subvention CCAS : Il est proposé d'accorder une subvention de 15 000 € au CCAS. (unanimité)

Tarifs périscolaires : Il est proposé d'appliquer une hausse de 4 % au tarif du repas, de maintenir celui de la garderie du matin ; la garderie du soir sera quant à elle facturée sur la base de 1.90 €. (Unanimité)

Grille et tarifs Cantine :

QF	2023-2024	2024-2025
<500	3,10	3,20
500-799	4,60	4,80
800-999	5,25	5,45
1000-1400	5,70	5,90
1401-2000	6,00	6,25
>2000	6,30	6,55
Hors commune	7,00	7,30
PAI	2,15	2,20
Adulte	9,50	2,20

Garderie matin : 1,00€ Garderie matin : 1,00€
Garderie soir : 1,70€ **Garderie soir : 1,90 €**

Avenant TOTEM : Suite à la renégociation de la convention initiale (délibération du 20/02/2023), il est proposé de signer un avenant avec TOTEM/ORANGE pour la station relais de communication d'Orange implantée sur un terrain appartenant à la commune. Les modifications principales portent sur les modalités de paiement (3960 €/an au lieu de 3500 €/an initialement) et sur les modalités administratives de facturation (titre de recettes de la Mairie). (Unanimité)

Bilan bibliothèque : le rapporteur propose au Conseil Municipal une lecture du bilan de la

bibliothèque. Comme chaque année, ce bilan est transmis au Département. (Unanimité)

Création d'un poste Adjoint du patrimoine Principal 2ème classe : Pour permettre l'avancement de grade d'un agent au 01/05/2024 (Unanimité)

Création d'un poste d'Adjoint administratif : A raison de 20 heures hebdomadaires à compter du 28/06/2024 pour pérenniser l'emploi d'un agent en poste depuis 2 ans sous statut de contractuel au sein du service administratif. (22 pour, 1 abstention)

Déclarations Préalables :

- ♦ Marie-Odile Chollat : parcelle AE 157, en zone Ua au PPR, pour création d'un conduit de cheminée au 2593 RD 1085
- ♦ Marc Lévêque : parcelle AD 418, en zone Ub au PLU, pour création d'un conduit de cheminée en façade, 324, Allée de Montcizet
- ♦ SAS Prosun : parcelle AD 707, en zone Ua au PLU, pour division de parcelle, 2461 RD 1085
- ♦ Eric Pellet : parcelle C 83, en zone N au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 153, chemin de la Vignole.
- ♦ Janine Budlon : parcelle AH 213, en zone Ub au PLU, pour division d'une parcelle, 3179 RD 1085.
- ♦ Jean Claude Goy : parcelle A 144, en zone Uc au PLU, pour division d'une parcelle, 92, chemin des Bottes.
- ♦ Nicolas Gigan : parcelle AB 899, en zone Ub au PLU, bleu Bg1-Bv au PPR, pour installation de brise-vue en bois et d'une pergola, 16 Allée Pierre Peyret.
- ♦ Euroventilatori : parcelle AB 648, en zone Ui au PLU, pour installation de 72 panneaux photovoltaïques 150, rue du Vernay.
- ♦ Hervé Vernay : parcelle AB 1, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1-Bv au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 286 rue des Platières.
- ♦ Jean-Luc Silvain : parcelle AB 1015, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour division de parcelle, 91 avenue de Ruffieu.

Permis de construire :

- ♦ SCI du Lac, parcelle A 182, en zone Uic au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour modification de façades et accessibilité intérieure 121, rue du Lac. (en cours)
- ♦ SCI Majri : parcelle AH 444, en zone Uc au PLU, pour transfert d'un permis de construire au 3711 RD 1085. (Refus)
- ♦ Murat Kolbasi : parcelle A 181, en zone Uc au PLU, Permis modificatif, 705 montée Saint-Romain. (En cours)

Autorisation de travaux :

- ♦ SCI du Lac : parcelle A 182, en zone Uic au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour aménagement intérieur, 121, rue du Lac.

Conseil Municipal

séance du 13 mai 2024

Dénomination de la bibliothèque : Le nom proposé est celui de Michèle FOULETIER, 1ère bibliothécaire de la commune. (Unanimité)

Subventions aux associations de la commune : La commission a travaillé à partir des critères définis précédemment. Proposition des montants suivants : ACCA : 200 ; Alep Arts et Culture : 520 ; Alep Plein Air : 570 ; Alep Yoga : 100 ; Amicale des Sapeurs-Pompiers : 760 ; Amis de la Bibliothèque : 300 ; Association Pour le Protection de l'Eglise de Vermelle : 500 ; Basket Club : 2630 ; Groupe des retraités sportifs de Nivolas : 100 ; Coopérative scolaire : 75 ; Club Sportif Nivolaïen : 2920 ; Don du sang : 150 ; Espoir Gymnique Nivolas : 2190 ; FNACA : 150 ; Gym Adulte Nivolas : 180 ; Hatha Yoga Energie : 100 ; Jardins des Ravineaux : 150 ; Judo Club : 2340 ; Nivolas Cyclo : 160 ; Pétanque Club Loisirs : 100 ; Play it Radio : 200 ; Chorale en Plein Chœur : 160 ; Sou des Ecoles de Boussieu : 1000 ; Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle : 2300 ; Tennis-Club : 900 ; Sol Y d'Air : 150. Au total : 18 905€ contre 18 115€ en 2023. (Unanimité).

Subventions aux associations extérieures à la commune : EFMA Bourgoïn-Jallieu, Chambre des Métiers : 200 ; Association des familles et bénévoles de l'EHPAD de la Barre St Jean de Bournay : 50 ; Comité d'Animation de l'EHPAD de Morestel : 50 ; Association des Familles et Amis des résidents de Delphine Neyret AFAR : 100 ; AFSI : 250 ; Locomotive (Enfants atteints de leucémie) : 100 ; SEVE service d'accompagnement véhiculé : 500 ; Secours Populaire Français : 150 ; Les Resto du cœur : 350 ; Soleil de Clown : 100 ; UDAI (Adhésion) : 46 ; DDEN : 30. Au total 1926€. (Unanimité)

Marché public pour la prestation traiteur des repas de la cantine : il est proposé de passer un marché public pour la prestation traiteur

des repas de cantine scolaire et du centre de loisirs. Il est proposé de contractualiser pour une période de 3 ans (1 an renouvelable 2 fois), afin d'obtenir un tarif convenable et une prestation basée sur une convention durable. Le traiteur aura les obligations de la Loi Egalim (Bio, circuits courts...). Il sera demandé que la prestation se fasse en liaison chaude (par intérêt qualitatif). La consultation du marché public se déroulera de mi-mai à mi-juin, le Conseil Municipal retiendra la meilleure candidature et la prestation débutera en septembre 2024. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le lancement de la consultation d'entreprises. (un élu ne prend pas part au vote, 21 pour)

Convention DPO CAPI : la convention triennale étant arrivée à son terme au 31/12/23, une nouvelle convention est proposée par la CAPI pour la mise à disposition du DPO (délégué à la protection des données - RGPD) dans le cadre de la mutualisation. La prestation comprend l'intervention de la DPO (7 jours) et d'une société spécialisée, les frais de déplacements et un logiciel spécialisé de gestion RGPD. Le tarif annuel est ajusté à la strate de chaque commune en fonction du nombre d'habitants, avec 2 phases d'interventions : phase 1 (déploiement et mise en conformité) et phase 2 (suivi de conformité). Phase 1 (2464 €/an), phase 2 (2086 € / an), logiciel RGPD 417.60 €/an. Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer la convention DPO mutualisé avec la CAPI. (Unanimité)

Olympiades intercommunales du 24 mai dans le cadre du P&EDT : Deux élus sont désignés pour assurer le contrôle aux entrées de 9h à 10h (L. Glad, C. Sondaz) et deux de 15h à 16h (C. Jacobs, N. Paccini)

Ramassage de printemps des lycéens : Une trentaine d'élèves du Lycée St Marc ont participé.

Déclarations préalables :

- ◆ Cédric Belfin : Parcelle AB 590 en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 61 Allée des Altéas.
- ◆ Oxeo : Parcelle AD 659, en zone Ui au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 2053 RD 1085.
- ◆ Jérôme Rostaing : Parcelle AH 522, en zone Ua au PLU, violet BC1 au PPR, pour installations de panneaux photovoltaïques 28 rue de l'Hôtel de Ville.
- ◆ Pierre-Baptiste Boccard : Parcelle AC 408, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour mise en place d'une véranda de 14m², 669, rue des Platières
- ◆ Ebu-Ekioui Kandemir : Parcelle AE 719, pour l'installation d'une clôture, 42 Impasse des Acacias.
- ◆ Jean-Philippe Cazeaux : parcelle AB 55 en zone Ub au PLU, Bleu Bg1 Bv au PPR, Pour installation de panneaux photovoltaïques, 35 sentier des Pervenches.
- ◆ Ingrid Rehamine : parcelle AD 350, en zone Ub au PLU, pour remplacement d'une fenêtre existante par une baie vitrée, 204, Allée de Montcizet.
- ◆ Léna Aubert : Parcelle AB 729, en zone Ub au PLU, Bleu Bi' au PPR, pour installation d'un abri de jardin, 246, Avenue de Ruffieu.
- ◆ Yusuf Alpkaya : parcelle AD 482 en zone Ub au PLU, pour création d'un accès et changement de clôture, 2216 RD 1085.
- ◆ Damien Logefay : parcelle AE 721, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 56, chemin des Renardières.
- ◆ Steven Rivière : Parcelle AD 417, en zone Ub au PLU, pour installation d'un abri de jardin, 200, Allée de Montcizet.

Permis de construire :

- ◆ Jordan Merle : Parcelle AB 1040, en zone Ub au PLU, pour construction de deux maisons individuelles, 76 Impasse des Lilas.

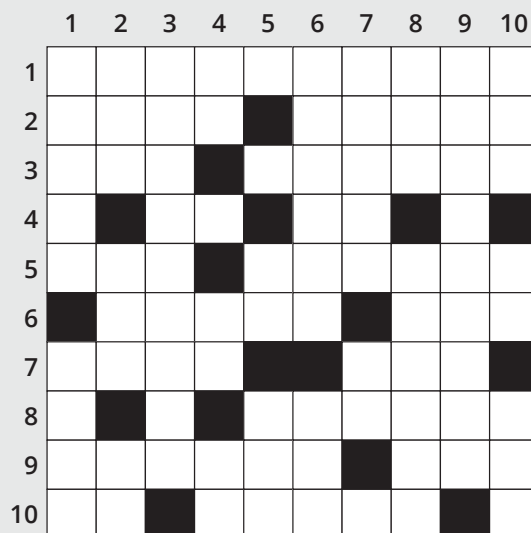
Mots Croisés n°150 - solution p.26

Horizontalement

- 1/ Incertitude du lendemain
- 2/ A la possibilité - Nappes d'eau
- 3/ Cité des Alpes Maritimes
Épicé
- 4/ Filet mignon - Île de France
- 5/ Unité territoriale - Grande fête
- 6/ Coups du sort - N'est plus
- 7/ Écrasa - Déesse Grecque
- 8/ Mal famé
- 9/ Apparition surnaturelle
Existe
- 10/ Préposition - Bondit

Verticalement

- 1/ Plante qui donne la nausée - Entrefilet
- 2/ Créateur de parfums - Musique d'Afrique
du nord - Dans le coup
- 3/ Différends
- 4/ Note désuète - Blanc et rosé
Est anglais
- 5/ Lieu dit - Tour de cou en plumes
- 6/ Papiers rapants - Gardienne de la paix
- 7/ Blette - Fin de verbe
- 8/ Vieux bovidé - Rêva
- 9/ Anéantissons
- 10/ Direction - Fin de soirée - Saison



Ouille ouille ouille le bilan carbone !

« Les lanceurs d'alertes » de l'ancien monde qu'on appelait plus couramment « les mauvaises langues », ou plus prosaïquement « les grandes gueules » ne nous avaient pas menti.

Depuis la nuit des temps ils s'évertuent à dénoncer les pollueurs éternels de notre planète. On peut tous le constater : ces pollueurs sont vraiment éternels. Au lieu de se raréfier petit à petit comme aurait dû le dicter le bon sens et l'intérêt général, ils se sont au contraire multipliés comme l'a malheureusement dicté l'appât du gain et les intérêts particuliers. Rien de bien étonnant dans notre société consumériste. Par contre, « les lanceurs d'alertes » du nouveau monde, viennent de nous apprendre qu'en plus des pollueurs éternels, il y avait aussi les polluants éternels. Alors là, ça fait beaucoup ! Auriez-vous imaginé qu'en dégustant vos délicieux œufs au plat cuits dans le dernier modèle de poêle anti-adhésive, vous vous empoisonniez à petit feu ? Qu'en vous délectant de spaghettis bolognais préparés amoureusement dans votre casserole anti-adhésive, il en était de même ? Certainement pas, mais « kézaquo » ces polluants éternels ? Nous cuisinons depuis environ 70 ans dans ce genre de récipients, et on nous informe maintenant qu'on s'empoisonne en les utilisant ! Les PFAS, ou plus scientifiquement : « alkyls perfluorés et poly fluorés » (ouf !) ont donc les mêmes effets à long terme que l'arsenic ? On en a froid dans le dos. Si on réfléchit un tant soit peu, on se dit que si les pollueurs

éternels utilisent des polluants qui sont éternels eux aussi, ça a un effet multiplicateur. Ça met donc l'éternité à des milliards d'années lumières. Bien plus loin encore que ce que nos petits cerveaux d'humains moyennement intelligents, pouvaient s'imaginer de ce qu'était l'infini ! Pour en revenir aux revêtements adhésifs, il serait peut-être utile de nous dire combien de victimes ou présumées victimes sont recensées officiellement. Pourtant, si on consulte les taux d'espérance de vie couvrant ces mêmes 70 ans, on s'aperçoit que cette espérance de vie a fait des bonds prodigieux malgré les victimes des revêtements anti-adhésifs. Vous me rétorquerez qu'il est assez réducteur de faire cette comparaison sans tenir compte de tous les progrès de la science et de la médecine. Bien entendu que c'est réducteur, mais il est peut-être un tant soit peu exagéré d'accuser notre poêle à frire d'abrèger nos vies. D'autant que depuis que « le lièvre est levé », nos chercheurs trouvent des PFAS de partout, dans nos mers, dans nos lacs, dans nos rivières et même dans l'eau de notre robinet. Alors, il faut peut-être relativiser, et arrêter de faire « le buzz » (puisqu'il est maintenant de bon ton d'utiliser cet anglicisme) avec n'importe quelle information traînant sur les « très vertueux réseaux sociaux ». En plus, faire « le buzz » à tout bout de champ n'est pas



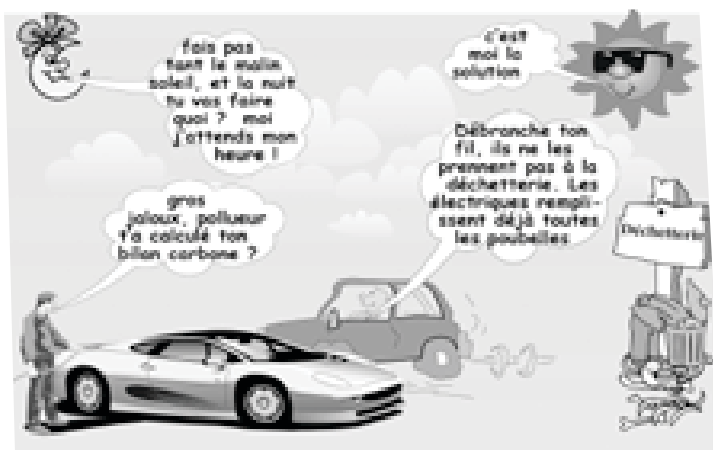
sans conséquences, ça aggrave le bilan carbone.

On nous empoisonne donc à petit feu. D'un autre côté, on nous « enquiquine » avec des tas de réglementations pour soi-disant faire baisser notre « empreinte carbone » responsable entre autres du réchauffement climatique et destructrice de la couche d'ozone. Au diable donc nos voitures à énergie thermique. Mais, est-on certains que l'utilisation ajoutée à la chaîne de fabrication complète de A à Z, puis de l'élimination des déchets en fin de vie, de leurs remplaçantes électriques est plus vertueuse ! Au diable le petit feu de cheminée, avec de vraies bûches en bois, autour duquel nous aimons tant nous réunir en famille, les froides soirées d'hiver. Au diable nos tickets de caisse. Au diable nos vacances scandaleuses émettrices de CO2. Au diable ci, au diable ça, c'est chaque jour sur nos écrans de télé et dans nos journaux, des reportages et des articles « culpabilisateurs » de notre façon de vivre. Que n'y a-t-on pensé plus tôt à toutes ces soi-disantes aberrations, nom d'une pipe ! Ça aurait bien évité tous ces rétropédalages.

Nous voyons donc arriver une nouvelle unité de mesure nécessaire à la quantification de notre empreinte carbone et à nos émissions de « gaz à effet de serre ». Elle est exprimée en kilos ou tonnes (pour les cas les plus graves) de CO2. Nos médias la brandissent à longueur de journée pour nous faire prendre conscience du problème, au sujet de tout et de n'importe quoi concernant nos activités. Même à propos de sujets qui frisent souvent le ridicule. C'est

un tsunami quotidien qui nous submerge de honte. Mais, individuellement, nous ne sommes quand même pas responsables de tout. Qu'on tourne un peu les regards vers les pollueurs éternels qui ne s'encombrent pas trop de scrupules, et achètent le droit de polluer à coup de milliards. Qu'on tourne un peu les regards vers les profiteurs du progrès qui nous inventent, nous fabriquent et nous vendent à coup de publicités éhontées des tas de gadgets, d'objets et appareils, qui sont loin d'être indispensables à la vie. Des objets qui souvent s'arrachent pourtant comme des petits pains parmi les adeptes de la « fringale consummatrice » dont nous sommes presque tous friands.

Pour mettre un peu d'humour dans mes propos, « je vous fiche mon billet » qu'on ne tardera pas à voir et à entendre un député ou un sénateur en mal de notoriété partir en guerre pour la réforme urgente du « kamasutra ». Il trouvera certainement qu'il faut supprimer ou modifier sans délais certaines « suggestions » de l'ouvrage qui sont trop mauvaises pour « l'empreinte carbone » et trop émettrices de « gaz à effet de serre » ! Il accompagnera probablement sa démonstration de chiffres effarants exprimés en tonnes de CO2 qui frapperont les esprits. Il paraîtrait dira-t-il, que la pratique amoureuse fait partie des activités les plus consommatrices d'énergie chez les humains, alors bonjour le bilan carbone ! Il se présentera sûrement à nous à coup sûr, en « sauveur » de la planète. Et tant pis si tout le monde continue à pratiquer l'activité comme il l'entend. Il n'oubliera pas enfin



d'ajouter : «si vous êtes de ceux là, n'aggravez pas votre bilan, ni climatisation, ni chauffage pendant l'acte d'amour !»

Pendant ce temps, une partie de notre jeunesse mais aussi «d'anciens jeunes», s'enfoncent régulièrement consciemment ou pas dans une aventure dramatique d'auto empoisonnement souvent sans retour. Cela, en consommant des produits stupéfiants de plus en plus addictifs. Des «apprentis chimistes» passent même la plus grande partie de leur temps et de leur génie, à inventer encore et encore d'autres produits toujours plus addictifs. On n'ira pas jusqu'à dire que ça ne dérange personne, mais il est hallucinant (n'y voyez pas de double sens !) que des moyens en rapport avec la puissance du phénomène ne soient pas engagés. Des quartiers entiers de nos villes et même de nos campagnes, bien identifiés et bien visibles de tous, vivent dans un cauchemar permanent. Aussi bien du côté des riverains qui subissent le phénomène, que du côté «des consommateurs» qui sont, qu'ils le veuillent ou non, dans un cauchemar encore bien pire. Ce n'est pas leurs fanfaronnades et leur inconscience qui changeront quelque chose.

Il a fallu de dramatiques et récents règlements de compte entre jeunes, que certains ont payé

de leur vie, pour «réveiller» nos responsables. Ils se sont agités, on fait comme d'habitude beaucoup de communication, opération place nette, mais le soufflé est vite retombé. Haro sur les poêles anti-adhésives, mais pédale douce sur notre jeunesse déboussolée ! Ce n'est pas un slogan, mais ça pourrait le devenir si on continue dans cette politique de l'autruche. En fait, pendant qu'ils «planent», ils n'aggravent pas leur bilan carbone. C'est peut-être pour ça qu'on les laisse plus ou moins faire, ils planent pour la planète !!!

Cette politique de l'autruche que l'on retrouve d'ailleurs dans un autre domaine sensible : la dette publique de la France. On essaie bien, année après année de combler le trou, mais rien n'y fait, plus on s'obstine, plus le trou se creuse. Il y a même pire, tous les ans, lors de l'établissement du budget, on nous rabâche : «cette année, vous allez voir ce que vous allez voir, on va faire diminuer la dette». Inutile d'ergoter sur les résultats qui en découlent, chacun les connaît. Pour se dédouaner un peu, on accuse ceux qui ont dirigé le pays avant. Accusations recevables, mais plus personne n'est dupe. Tant que l'on n'ira pas chercher l'argent aux endroits où il coule à flot, les montagnes de promesse n'accoucheront toujours



que de souris. Peut-être aussi que dans ce cas précis, si on voulait absolument réduire la dette, on serait obligé de mettre en œuvre d'innombrables énergies qui mettraient encore plus à mal le bilan carbone général !

Les jeux olympiques ne vont probablement pas contribuer à renflouer les caisses, ni à faire diminuer l'émission des gaz à effet de serre. Reconnaissons cependant que le pays qui les reçoit s'honore de réunir tous les jeunes sportifs de la planète, afin de les mettre en compétition dans diverses disciplines. Espérons que la loyauté, la classe et le dépassement de soi seront les seules qualités requises pour les futurs médaillés, quels que soient leurs pays d'origine. Tout cela se déroulera dans un environnement de rêve, propre et bien rangé, qui laissera pantois et admiratifs les visiteurs étrangers. On a même «poussé le bouchon» jusqu'à déménager manu militari les bidonvilles et leurs malheureux occupants des endroits stratégiques et visibles, pour aller les cacher un peu plus loin, idem pour les points de «deal». Molière et son Tartuffe doivent bien rigoler dans leur tombe, «couvrez ce sein que je ne saurais voir» !

Insensible à tout ce tintamarre, le TUN avance tout doucement, et fait lentement son petit bout de chemin. Il arrive quand même au

N° 150, ce n'est pas rien ! Cela signifie que le premier numéro est sorti à la fin du premier trimestre 1987, soit plus de 37 ans en arrière. Tout ça ne nous rajeunit pas (je suis bien placé pour le savoir !), mais c'est la vie ! Oh, il a sûrement contribué au réchauffement de la planète ce petit TUN, et son bilan carbone ne doit pas non plus être reluisant, mais bon, il est comme tout le monde : responsable, mais pas coupable. Souhaitons-lui une longue vie. Tant qu'il sera fabriqué, et tant qu'il aura des lecteurs, ce sera le signe encourageant que l'on n'a pas encore tous été grillés par les excès dévastateurs du réchauffement climatique. Réjouissons-nous, il faut bien un peu «positiver».

Les vacances approchent, vous allez bientôt boucler vos bagages si vous appartenez à la catégorie de français qui peuvent heureusement se le permettre. Alors, pendant cette villégiature, ayez toujours présent à l'esprit : «je dois minimiser mon empreinte carbone». Partez en vacances à pied, à vélo sans assistance électrique, ou à l'extrême limite en covoiturage. Si vous devez mettre en pratique le kamasoutra sous votre tente, dans votre bungalow ou dans votre chambre d'hôtel : ni «clim» ni chauffage !!!

Bonnes vacances

Guy Hyver



fête d'été avec le CSN

**Samedi 6 juillet
de 10h à 24h
Au parc Vert-Mêlé**

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

*A l'église de Vermelle : Exposition collages «Eugénie triomphante»
ou Ninon Vallin de ChrisTèl.T.*

Samedi 5 octobre à 17h : Dévernissage à l'église de Vermelle



Récapitulatif

des manifestations

- **Du vendredi 21 au dimanche 23 juin :** Festival « Jeunes en scène »
- **Samedi 22 juin :** 50 ans du BCN au Gymnase
- **Vendredi 28 juin :** Fête de l'école du village
- **Samedi 29 juin à 11h00 :** Inauguration du nom de la bibliothèque municipale « Michèle Fouletier »
- **Samedi 29 juin :** Gala JCNV au Gymnase
- **Samedi 29 juin :** A partir de 17h Gala EGNV au Gymnase
- **Samedi 29 juin jusqu'à 22h00 :** Nuit des églises à L'église de Vermelle
- **Du Samedi 22 juin au dimanche 30 juin :** A L'église de Vermelle Exposition de peintures et sculptures « Ex-Voto » avec le peintre Alain Faussard et le sculpteur Carmellino
- **Samedi 6 juillet de 10h00 à 24h00 :** Au parc Vert-Mêle, fête d'été avec le CSN.
- **Jeudi 15 août à 10h30 :** Messe de l'assomption à l'Eglise de Vermelle
- **Samedi 7 septembre de 10h à 13h :** Forum des associations au Parc Vert-Mêle
- **Dimanche 8 septembre à 17h00 :** Concert par BlueSperanza à l'église de Vermelle « Voyages de Ninon Vallin », petit opéra miniature
- **Samedi 21 septembre à 20h30 :** A la salle des fêtes, soirées de Nivolas en chansons avec le trio Florimond
- **Samedi 21 et dimanche 22 septembre :** Journées Européennes du Patrimoine
 - A l'église de Vermelle : Exposition collages « Eugénie triomphante » ou Ninon Vallin de Christell.T.
 - Samedi 5 octobre à 17h, Dévernissage à l'église de Vermelle
- **Samedi 28 septembre :** Rando Semi-nocturne ALEP Plein Air, départ du Foyer
- **Dimanche 29 septembre :** Avec l'Association pour la protection de l'Eglise de Vermelle, randonnée artistique « Œuvres dans la nature de Christell.T.
- **Samedi 12 octobre à 20h30 :** A la salle des fêtes, soirées de Nivolas, théâtre « Fallait pas les agacer » avec le V de Rideau.
- **Samedi 19 et dimanche 20 octobre :** Salon de la BD à la Salle des fêtes

Etat civil de février à avril 2024

Naissances

Ilyas ATAK né le 10 avril 2024
Thiago BOURGEY né le 15 avril 2024
Aymerick GOYET né le 19 avril 2024

Mariage

Romain POUILLON et Marie-Isabelle KIRCH
le 23 mars 2024

Décès

Joëlle BARBIER le 29 février 2024
Jeannine BUCLON le 27 février 2024
Georges DURAND le 25 mars 2024
Paul REGIS le 3 avril 2024

Du nouveau à la cantine scolaire pour la rentrée...

La Municipalité a à cœur d'assurer la continuité du service public. Or, durant cette année scolaire, nous avons pris la mesure d'un certain nombre de points faibles dans l'organisation de la cuisine scolaire.

Pour assurer cette continuité en toute sécurité, tant pour le personnel de service que pour les enfants, nous avons été amenés à prendre la mesure des limites de notre fonctionnement actuel, avec l'élaboration complète des repas dans nos locaux.

Avec l'évolution des normes d'hygiène et la mise en place obligatoire d'un Plan de Maîtrise Sanitaire, le personnel de cuisine se voit dans l'obligation de consacrer un temps bien plus important qu'auparavant, à l'application de toutes ces nouvelles règles, au détriment du temps passé à la préparation de plats « faits maison ».

Les difficultés à remplacer rapidement ces postes à haute exigence (hygiène, compétences en restauration collective, ...), sans affecter ni la qualité ni la continuité du service (comment les parents pourraient-ils continuer leurs activités professionnelles avec une cantine scolaire fermée ?) nous ont amenés à tester une nouvelle organisation sur plusieurs semaines, avec des plats livrés par un traiteur : les retours ont été positifs, que ce soit par les enfants ou le personnel, tant qualitativement que quantitativement. Les menus proposés par les traiteurs que nous avons sollicités sont élaborés avec des diététiciennes spécialisées dans la restauration scolaire, et répondent aux normes de la loi Egalim (menus variés préparés avec

des produits de saison issus souvent de circuits courts, des produits bio et des menus végétariens), ainsi qu'aux contraintes liées aux allergies et intolérance alimentaires.

Les contraintes logistiques sont également bien moindres dans ce type de fonctionnement pour le personnel de cuisine et le personnel technique. Nous constatons que le gros matériel de cuisine devient vieillissant et qu'il fait l'objet d'interventions régulières et de réparations.

En adéquation avec la politique environnementale (décret tertiaire des bâtiments), nous aurons aussi une diminution non négligeable des consommations, en électricité et en eau, du bâtiment scolaire.

Cette nouvelle prestation sera proposée aux familles selon les mêmes grilles tarifaires votées par le Conseil Municipal en avril.

Ce passage à un nouveau fonctionnement en cantine, avec livraisons de repas élaborés par un traiteur, a bien-sûr été validé en Conseil Municipal, qui, bien qu'attaché à notre fonctionnement historique, est conscient que la qualité du service rendu sera à la hauteur des attentes des parents et des enfants.

Cette décision assure aux parents ayant une activité professionnelle et aux autres, une sérénité quant à l'organisation et la continuité du service de la pause méridienne de leur(s) enfant(s).

Plan canicule

les personnes âgées, isolées, handicapées ou fragiles, sont invitées à s'inscrire en mairie sur le registre du « plan canicule ». En cas de fortes chaleurs, un élu ou un membre du CCAS vous appellera afin de prendre de vos nouvelles et s'assurer que tout va bien.



Le repas du CCAS

Ce dimanche 28 avril le CCAS et la municipalité ont invité les anciens de la commune au traditionnel repas.

C'est à partir de 70 ans que les «toujours jeunes» sont invités, cette année 104 personnes avaient répondu à cette sympathique invitation. Ce moment de convivialité est toujours très apprécié et attendu par les anciens qui sont heureux de se retrouver, de passer un moment ensemble et de pouvoir échanger sur l'année écoulée et d'évoquer beaucoup de souvenirs. Les doyens de cette invitation étaient Josette Morel et André Bejuit.



Exposition de peintures et sculptures «Ex-Voto»

avec le peintre Alain Faussard et le sculpteur Carmellino

Du Samedi 22 juin au dimanche 30 juin
à l'église de Vermelle

Concert par BlueSperanza

**«Voyages de Ninon Vallin»,
petit opéra miniature**

Dimanche 8 septembre à 17h00
à l'église de Vermelle

Sécuriser les déplacements doux dans la commune

Mardi, en fin d'après-midi, la Municipalité avait invité les habitants du Centre bourg à une rencontre sur le thème des déplacements doux (à pied, en vélo, en fauteuil, avec une poussette etc.).

Une démarche qui a rencontré un bon écho puisqu'une cinquantaine de personnes avaient répondu présent à l'invitation de Christian Beton, le Maire.

Une rapide présentation d'abord pour montrer comment la commune veut encourager les déplacements doux, en sécurisant un axe allant de Boussieu jusqu'au

Centre du village. Certes, tout ne se fait pas immédiatement, mais des tronçons sont déjà réalisés, ou en cours de réalisation, comme celui de la rue du Lac, avec l'intervention financière de la CAPI.

Mais l'objet principal de la réunion portait sur l'aménagement du tronçon de la rue de l'Hôtel



de ville, entre la route de Sérézin et la Mairie. Un tronçon emprunté par les enfants qui vont à l'école, les nounous etc... L'objectif, présenté par Janine Gallin-Martel, Conseillère Municipale Déléguée aux travaux, était de créer un cheminement réservé aux piétons et aux cyclos, et pour cela de ne garder qu'un sens de circulation pour les voitures.

Une proposition qui fut tout de suite valorisée par le public, mais qui fut beaucoup plus discutée quant au sens de circulation pour

les voitures. Finalement, l'argument du sens de circulation de la Mairie vers la route de Sérézin, afin d'éviter les voitures qui utilisent cette voie pour éviter la Départementale trop encombrée, surtout le soir, sembla être le plus pertinent.

Un aménagement provisoire sera mis en place, à la fin des travaux d'assainissement. Et pendant cette période, un cahier sera mis à disposition en Mairie afin de recueillir les avis par rapport à cet essai.



Un partenariat avec le conservatoire Hector Berlioz

La section musique ancienne du conservatoire cherchait une salle avec un plancher en lambourde et notre salle des fêtes possède ce type de plancher.

C'est ainsi que depuis l'an dernier après l'organisation d'atelier de danses et musiques anciennes ouvertes à tous, un bal folk a été organisé et plusieurs nivolaisiens ont répondu à l'invitation.



Un DAB très attendu vient d'être inauguré

Ce matin le 27 avril la municipalité et la SG (Société Générale) se sont retrouvées pour l'inauguration officielle du retour d'un DAB sur la commune de Nivolas-Vermelle 3 ans après le vandalisme qui avait détruit le précédent.



Christian Beton, le maire a tenu à remercier les maires, Madame et Monsieur les représentants de la SG Auvergne Rhône Alpes et Mesdames et Messieurs les entrepreneurs. Enfin un nouveau distributeur de billets qui est très utile à tous les habitants du Val d'Agny. C'est donc la maison à côté de la salle des fêtes qui a été choisie, mais si la SG fournit l'équipement et ses dispositifs de sécurisation, il fallait mettre à niveau le local avec un devis qui avoisinait les 50 000 € cela sans aide de l'Etat, ni de la Région, ni du Département alors que l'équipement est utile à toute une population et au commerce local. La SG a accepté de participer à la hauteur de 15 000€ et les communes du Val d'Agny : Meyrié, Châteautilain, Eclos-Badinières, Succieu, Les Eparres, Sérézin de la Tour ont mis également la main à la poche pour 7 163 €, la SG pour 15 000 € et la commune de Nivolas pour 25 860,34 €. Cédric Goy, responsable du service technique, fut également remercié pour la bonne gestion des travaux. Le budget total se monte à 48 023,34 € qui a été présente par Mme Gallin-Martel responsable des bâtiments de la commune. Cette inauguration s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Vous faites quoi le 6 juillet ?

TERRE DE CONNEXION

FETE D'ETE NIVOLAS

6 JUILLET 2024

Parc Vert-Mêle

CLUB SPORTIF NIVOLAS

Renseignements : 04-30-85-45-18

Entrée et animations gratuites

MATINEE

09H: Pétanque tête à tête
10H: Structures gonflables
10H: Cardio boxe

11H30: *Aperitif musical*
(piano, accordéon, chanteuse)
Spécialités réunionnaises

APRES-MIDI - DEBUT DE SOIREE

14H: Début pétanque doublette
16H: Tournoi 9x9 city stade
16H: Stand maquillage

16H30: Hip hop demo & initiation
17H30: CMJ - Flash Mob
17H45: Freestyle foot demo & initiation

SOIREE

18H30: CME - Jeux de cohésion
18H45: Démonstration country-club
19H: *Apero quizz bandes 38 tonnes*

20H: Paella sous chapiteau sur réservation
Déambulation échassiers jongleurs
22H30: Spectacle de feu tonnes
23H: Feux d'artifices

BUVETTE RESTAURATION TOUTE LA JOURNEE

Entrée et animations gratuites

La cérémonie

du 19 mars au monument aux morts

Plusieurs élus, une délégation des pompiers, la FNACA, et quelques habitants s'étaient réunis pour cette commémoration tenue un jour de semaine...



La cérémonie

du 8 mai bien suivie

On aurait pu penser que le grand pont aurait nui à la participation du public, mais en fait, il n'en a rien été et la foule habituelle était là pour commémorer la victoire contre le nazisme.

Une cérémonie menée avec clarté par Denise Semanas la nouvelle présidente du comité local de la FNACA. Après la lecture de la lettre du ministre par Christian Beton, le Maire, un message qui remettait en mémoire toutes les victimes de cette idéologie basée sur le racisme, les enfants du Conseil Municipal Enfants lisaient avec beaucoup d'à propos, le texte qu'ils avaient préparé sur les trois mots de Liberté, Egalité, Fraternité. Enfin, la chorale, entraînant le public entonnait la marseillaise et le chant des parisiens.



Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990 stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique: on ne doit pas gêner ses voisins.

En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolas-Vermelle, Ruy et Chateaufort sont à votre disposition.

150^{ème} numéro du TUN

Au début de l'année 1987, le premier TUN «Trait d'Union Nivolaisien» est apparu dans les boîtes à lettres des habitants de la commune. Jusqu'alors le bulletin d'information municipale était distribué une fois par an, en décembre. Il s'agissait d'une plaquette retraçant les faits marquants du Conseil Municipal...

Il a fallu la rencontre du Maire d'alors, Gaby Pellet, un homme ouvert à toute nouveauté, et d'un Conseiller Municipal Guy Hyver, passionné d'écriture, pour renouveler cette communication aux administrés. Guy proposa donc de réaliser un journal pour tous et de donner la parole aux associations. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un bulletin trimestriel qui sortirait à chaque changement de saison et qui devait être un trait d'union entre les habitants et les élus, entre les associations et les habitants. L'originalité était aussi d'interviewer des habitants, de présenter des commerçants, d'ouvrir une rubrique sur la langue dauphinoise, bref, d'être à l'affût de tout fait intéressant.

A partir de cette idée, le nom du bulletin est devenu une évidence... « Le Trait D'Union Nivolaisien » plus connu aujourd'hui sous le nom du TUN... En 1987, c'est entouré de Betty Rivoire, Paul Mathant, Paul Barnier, Georges Savary, Pierrot Ginet, Jean-Claude Vivier-Ritord, que Guy construit la première maquette avec la technologie de l'époque : ciseaux et colle ... Il en a passé des heures à la coordination et au montage des premiers TUN qui paraissaient en format double A3 ou A2 ! A l'imprimerie on travaille alors avec l'impression au plomb en typographie. Ce n'est que quelques années plus tard qu'avec l'évolution technologique le TUN trouvera le format que nous lui connaissons aujourd'hui...

Si pendant quelques années Guy Hyver avait abandonné le TUN, c'est sollicité par Alain Borel, adjoint chargé du TUN, qu'à nouveau il reviendra dans l'équipe de conception du bulletin municipal. Mais Guy qui est un homme de conviction revendiquera sa liberté de ton et de parole... que nous retrouvons dans sa chronique. Pour lui « être à l'écoute des gens » est une valeur importante et à partir de cette idée, il proposa, il y a quelques années la création d'une nouvelle rubrique : Mémoires de quartier...

Si aujourd'hui le TUN continue d'évoluer et d'avoir des lecteurs assidus, c'est grâce à son histoire ainsi qu'à la détermination et l'enthousiasme d'un homme engagé... Merci à Guy Hyver pour ce bel héritage !

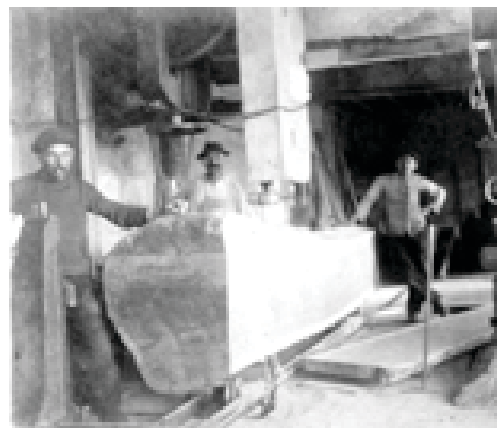
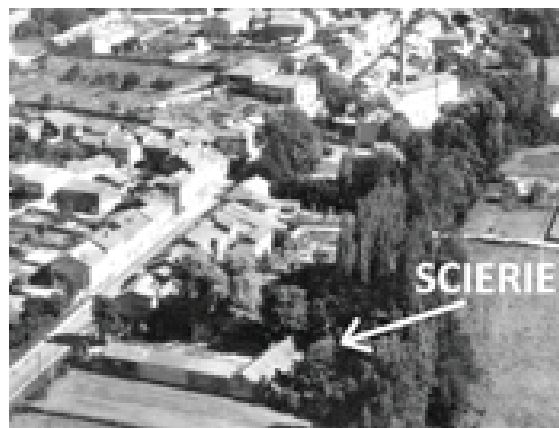


La Scierie Jayet :

La rivière l'Agnay qui traverse notre commune prend sa source à l'étang de la croix à Eclouse Badinières et rejoint la Bourbre à Boussieu.

Elle fut à l'origine du développement économique de notre commune. Dans la traversée de Nivolas, de nombreux barrages furent érigés sur l'Agnay afin de détourner ses eaux dans des canaux qui allaient ensuite mettre en jeu les turbines des usines implantées le long de son parcours. Dès 1395 il est fait mention d'un moulin appartenant à noble Henry de Vallin actionné par les eaux de l'Agnay à Nivolas. En plus de ces canaux usiniers il existait aussi un réseau de canaux d'irrigation destinés à faire «boire» les prairies. Ces derniers étaient gérés par deux syndicats ; le syndicat des canaux de Nivolas qui captait les eaux de l'Agnay en amont du pont des Ravinaux et le syndicat de Ruffieu qui détournait les eaux de la rivière au niveau des établissements Hurford Bois, anciennement scierie Rabatel. De récents travaux conduits en 2023 ont effacé toutes traces de cette dernière retenue. Notre commune était donc parcourue par un important réseau de canaux dont la trace est difficile à retrouver car ils ont tous été comblés.

Au début du XXe siècle ces canaux attiraient encore des entrepreneurs. C'est ainsi que des



«immigrés» Ardéchois arrivèrent sur notre commune et firent l'acquisition de terrains en bordure de la rivière en vue d'y implanter une scierie mécanique. Ainsi, le 10 mai 1907 Monsieur Auguste Jayet sollicite auprès de la préfecture de l'Isère l'autorisation de construire une scierie et de construire un barrage sur l'Agnay. En effet, la prise d'eau du canal qui alimentera la turbine de la scie doit se faire au moyen d'un barrage à établir à 7 mètres en aval du pont de Bas Vermelle. Il s'agit du pont qui permet à la route qui va de Meyrié à Sérézin de franchir la rivière. Du 9 au 24 septembre 1907 a lieu l'enquête publique du projet qui suscitera quelques inquiétudes de la part d'autres utilisateurs de la rivière. Monsieur Paillet, dont l'usine se situe à 185 mètres en amont du barrage projeté, craint que les eaux ne soient refoulées jusqu'à sa turbine et en empêchent le fonctionnement. Mais cette crainte sera levée en fixant le niveau de la retenue Jayet

au niveau du seuil de la vanne de décharge du canal de fuite de l'usine Paillet. Il y aura aussi les protestations des membres du syndicat du canal de Ruffieu qui craignent que la rivière ne soit encore plus souvent à sec en aval de Nivolas, ce qui était parfois le cas lorsque le syndicat de Nivolas irriguait ses prairies. C'est pour pallier à cet inconvénient qu'un jugement du 19 juillet 1878 réservait deux jours par semaine l'exclusivité des eaux de l'Agnay au syndicat de Ruffieu. Les protestations du syndicat de Ruffieu ne seront pas retenues dans la mesure où les eaux détournées pour la scierie Jayet seront intégralement rendues à la rivière en amont de la prise d'eau du canal de Ruffieu. Le 21 février 1908 le Préfet de l'Isère autorise Monsieur Auguste Jayet à dévier une partie des eaux de l'Agnay pour mettre en jeu sa scierie mécanique. Cette scierie n'était pas la première à s'implanter sur notre commune. On trouve la trace d'une scierie qui

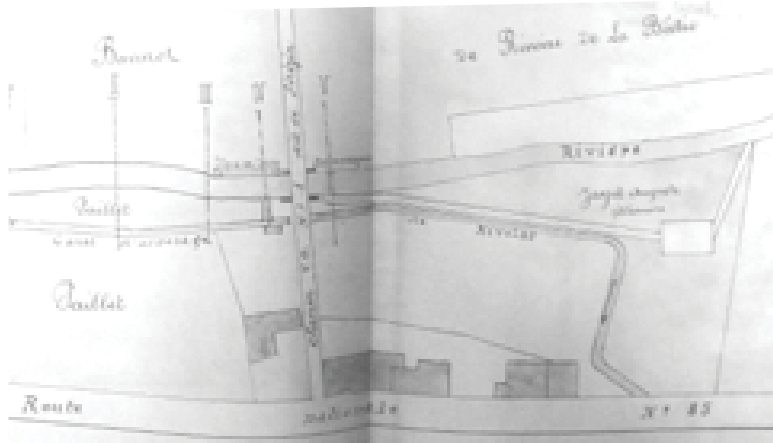
existait en 1612 dans le secteur des Ravinaux. En 1874, la scierie Jayet était en activité le long de la route nationale, au niveau de l'entrée de l'actuelle usine Paillet. La scierie Jayet ne sera pas non plus la dernière à s'implanter. En effet, en 1922 Monsieur Auguste Rabatel est à son tour autorisé à utiliser les eaux de l'Agnay pour mettre en jeu sa scierie.

La scierie Jayet fonctionnera jusqu'à la fin des années 60. Ensuite les bâtiments de la scierie seront transformés et accueilleront diverses activités industrielles. En 2022 tous les bâtiments seront rasés. Depuis 2023 à l'emplacement de l'ancienne scierie se dresse l'immeuble « Le Kaliko ». Une dernière trace de la scierie Jayet est la petite cascade que l'on peut voir sous le pont de l'Agnay, vestige du barrage avec le départ du canal que l'on aperçoit entre les feuillages des arbres.

F. Piraudon

Sources : Archives de l'Isère

Archives Famille Jayet



Messe de l'assomption

Jeu. 15 août à 10h30 à l'église de Vermelle

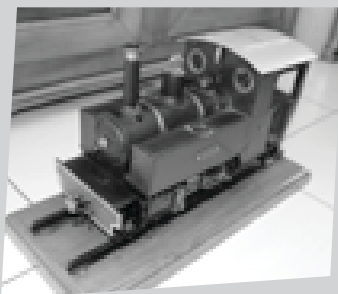
Forum des associations

Samedi 7 septembre de 10h à 13h au Parc Vert-Mêlé

Les petits trains de la passion (épisode 1)

En cherchant l'insolite sur le territoire de notre commune, j'ai trouvé quelque chose de plutôt inattendu.

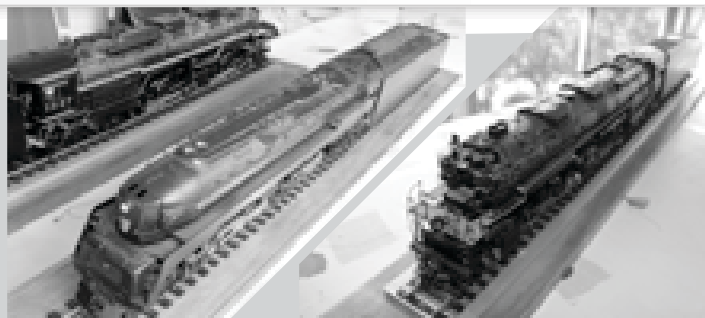
Pour cela, j'ai fait la connaissance d'un habitant un peu particulier ! Pour sa tranquillité, il tient à garder l'anonymat, respectons sa demande. Je peux cependant vous assurer que ce que j'ai vu lors de mon passage est très rare. Voyez plutôt : il possède 3 locomotives à vapeur réelles à l'échelle 1/32ème et 1/12ème en état de fonctionnement. L'une d'elles a été construite par ses soins, les 2 autres ont été acquises aux Etats-Unis, et pour l'une d'elle seuls 2 exemplaires (dont le sien) ont été importés en Europe ! ... Figurez-vous qu'il a même construit un circuit de chemin de fer d'une cinquantaine de mètres dans son jardin. Vous pouvez me croire, j'ai vu tout ça à Nivolas. J'ai même eu le privilège d'avoir un historique complet, des explications détaillées et incroyables de l'histoire, et même de « la petite histoire », de « ces pataches » (bolides) par mon interlocuteur hyper-passionné



et aux connaissances très rares sur le sujet. Mon ami Michel Rival peut en témoigner, je l'ai appelé «à la rescousse» pour qu'il fasse de belles photos (chose dont je ne suis pas capable) de ces petits bijoux.

Pour les amateurs, je peux même vous révéler les références de ces locomotives (échelle 1/32ème pour les 2 premières, et 1/12ème pour la troisième)

- La plus rare est une «H8 Allegheny du Chesapeake & Ohio - C&O Etats-Unis» fabriquée à 25 exemplaires. Elle fonctionne à la vapeur, pèse 30 kg, et représente la locomotive réelle la plus puissante du monde.



- La suivante est une machine à vapeur du réseau «Pennsylvania» aux Etats-Unis dont la forme unique est due au designer Raymond Loewy. Faite pour concurrencer l'avion dans les années 1950 avec des systèmes technologiques avancés et une esthétique révolutionnaire, elle perdit son pari. L'avion a gagné.
- La 3ème représente ce que les anciens appelaient un «coucou» et que l'on trouvait dans les grosses usines. Sa silhouette était inspirée des machines à vapeur «Décauville»

Sans oublier une insolite «plaque» de machine à vapeur française qui sert d'accumulateur thermique derrière la cheminée de notre passionnant ami.

Si un jour, vous vous reposez paisiblement dans votre jardin, et que vous voyez surgir subitement

d'une haie, à vive allure, un engin «tchou-tchoutant», dans un nuage de fumée et de vapeur, toutes sirènes hurlantes, pas de panique ! N'avertissez pas la gendarmerie. C'est vraisemblablement un engin en mal de liberté de notre ami anonyme, qui veut rejoindre le grand réseau ferré pour se pavaner devant ces TGV lisses comme des planches à laver, silencieux comme des carpes et si rapides qu'on ne les voit même pas passer. Elle voudra leur montrer ce qu'est une locomotive à vapeur, une vraie ! Contactez-moi, je saurais où et à qui la ramener !!!

Merci à notre interlocuteur pour cette passionnante et inoubliable découverte.

A suivre... en détail dans les prochains numéros du TUN. - Propos recueillis par Guy HYVER - Photos Michel RIVAL

21 - 26 JUIN 2024

6^{ème} ÉDITION

FESTIVAL JEUNES EN SCÈNE

RENCONTRES THÉÂTRALES DE TROUPES D'ENFANTS NORD-ISÈRE

Vendredi 21 Juin
Toute polémique d'histoire médiévale - 20 h

Samedi 22 Juin
Fables de l'histoire, non du Festival de ville à Nivolas Vercorin - 18 h

Dimanche 23 Juin
Fables de l'histoire, non du Festival de ville à Nivolas Vercorin - 17 h

Mardi 25 Juin
Résistance les 4 villages du plan de la Gare à Châtillon - 15 h

Tarif : 5 euros ou 5 tickets d'entrée à l'achat du festival
jeunes@nord-isere.fr • Tél. 04 82 20 28 39

Filet de mahi-mahi à la tahitienne

Un filet de poisson
15 cl de vin blanc
20 cl d'huile d'olive
20 cl de crème fraîche
1 gousse de vanille
gingembre en poudre



Fariner le filet de poisson sur les deux faces.
Les dorer dans l'huile sur feu vif pendant 3 mn.
Déglicer au vin blanc et laisser bouillonner pour que l'alcool s'évapore.
Gratter la gousse de vanille dans la poêle sur le filet.
Ajouter la crème fraîche, saler, poivrer, saupoudrer de gingembre.
Laisser réduire encore 2 mn.
Vérifier la cuisson avec la pointe du couteau. Déguster.

Randonnée artistique

«Œuvres dans la nature de ChrisTél.T.»

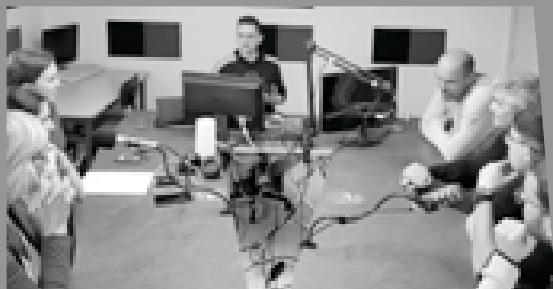
Avec l'Association pour la protection de l'Eglise de Vermelle
Samedi 28 septembre



Le podcast

«Ma vie de jeune citoyen.ne»
voit le jour

Les deux premiers épisodes du podcast créé par le CMJ, sur l'entrée en 6ème sont disponibles sur la chaîne Youtube de la mairie.



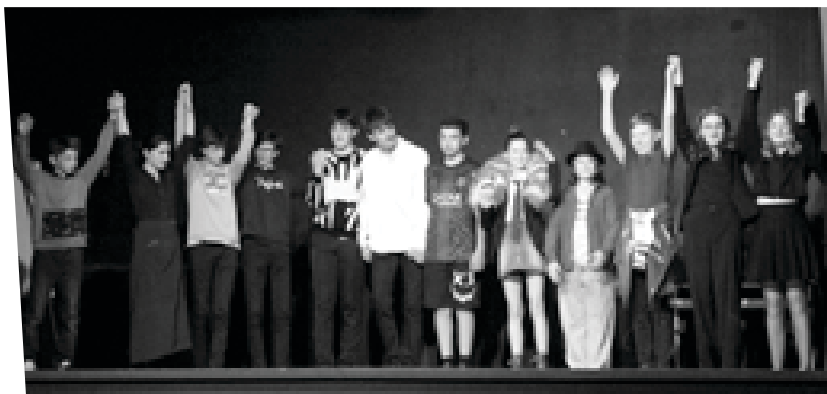
Le CMJ remercie encore les participants qui ont accepté d'échanger sur ce sujet, ainsi que Play It Radio pour avoir réalisé l'enregistrement et le montage du podcast.

Un troisième épisode a été enregistré sur le thème de l'orientation après la 3ème avec des lycéens et des enseignants des lycées L'Oiselet et Jean-Claude Aubry de Bourgoin-Jallieu. Il sera prochainement disponible.

Les jeunes du CMJ peuvent être fiers d'avoir mené ce projet jusqu'au bout. Nous vous invitons à aller écouter leur podcast, ainsi qu'à le diffuser le plus largement possible.



La soirée « Nos jeunes ont du talent » organisée par le CMJ a remporté un véritable succès



Ce samedi 23 mars à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle a eu lieu la première édition de la soirée «Nos jeunes ont du talent» organisée par le Conseil Municipal Jeunes de la commune.

Le CMJ a proposé une scène ouverte à des jeunes collégiens et lycéens qui ont présenté leur talent. Un public venu très nombreux a pu encourager ces jeunes qui avec courage et créativité ont animé cette soirée placée sous le signe de la convivialité. Le Conseil Municipal Jeunes tient à remercier les jeunes talents qui ont fait de cette soirée un véritable succès. Le rendez-vous est déjà pris pour la deuxième édition, le troisième samedi de mars l'année prochaine, même lieu et même heure.



La biennale du cirque

de la CAPI s'est arrêtée à Nivolas-Vermelle

Dès le début de l'après-midi les services techniques de la commune accueillaient l'équipe technique du Vellein et les artistes de la compagnie Duo Kilombo pour les aider dans leur installation.

Dès 18h30 le public commençait à arriver et profitait de la buvette du Vellein qui offrait boisson et petite restauration. A 19h00 les spectateurs venus nombreux, s'installaient sur les bidons faisant office de sièges. D'ailleurs, il n'y en pas eu pour tout le monde... Assis ou debout, chacun put apprécier la grande qualité artistique de ce spectacle à la fois théâtral et circassien. Etranges étrangers est l'histoire d'une rencontre entre deux êtres que rien ne rapproche. Tout au long du spectacle, c'est à travers des performances époustouflantes aussi bien en monocycle, en jonglage, en différents portés ou en jeux d'équilibres qu'ils vont apprendre à se connaître pour mieux se rencontrer et «envoyer valser le repli sur soi».





Le Lycée Saint Marc engagé pour l'environnement

Les élèves de l'atelier Développement durable du lycée Saint Marc ont organisé pour la première fois une matinée nettoyage de printemps.

En partenariat avec la mairie de Nivolas-Vermelle, les élèves se sont réunis pour définir les parcours et les zones à nettoyer. Ils ont été actifs pour communiquer autour de l'évènement afin de mobiliser leurs camarades. Ce samedi, une trentaine d'élèves, parents d'élèves, élus et professeurs se sont retrouvés à 9 heures pour ramasser les déchets aux abords du lycée Saint Marc. Leur enthousiasme a été la clé de la réussite de cette matinée. Les gants et les pinces fournis par la mairie ont permis d'effectuer le nettoyage dans de bonnes conditions. Cette action témoigne de la volonté des jeunes à s'engager pour leur environnement et elle nous rappelle que la protection de la planète commence par prendre soin des milieux que l'on fréquente au quotidien.



Table ronde au Lycée St Marc

Cette table ronde était ouverte au public sur «les conséquences climatiques-biodiversité-maladies vectorielles».

Depuis son dernier rapport, le GIEC insiste sur le rôle majeur de l'espèce humaine dans la dégradation à la fois du monde vivant et du climat. Ce changement climatique engendre des bouleversements qui vont bien au-delà de l'augmentation de la température. La perte de biodiversité au niveau planétaire n'est plus une hypothèse, c'est un fait appuyé par de nombreuses études scientifiques. La santé humaine est également impactée, non seulement par le changement du climat, mais aussi par l'émergence de nouveaux pathogènes et par un bouleversement profond de sa propre biodiversité. C'est dans cette optique que des professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre, ont organisé avec leurs élèves, des ateliers et des conférences avec des chercheurs. La table ronde était suivie d'un spectacle d'improvisation théâtrale.

Portes ouvertes du fauteuil club de Nivolas-Vermelle

Chaque mardi des petits coups de marteau, résonnent dans la salle Georges Savary. Ce sont les apprentis tapissiers du fauteuil club qui viennent retapisser un fauteuil, une chaise ou un repose pieds.

Un samedi, l'association avait ouvert les portes de l'atelier. Les visiteurs pouvaient observer les membres de l'association au travail, prendre éventuellement contact pour intégrer le groupe, acheter un repose-pied ou un fauteuil refait à neuf et goûter les friandises préparées par les adhérents du fauteuil-club. Une belle journée laborieuse et conviviale !



Une nouvelle note italienne à Nivolas-Vermelle

Vincent et Amandine ont repris la pizzeria à l'entrée de Nivolas-Vermelle. Ils ont créé 2P2S...



Cette aventure est née de deux désirs : une reconversion professionnelle et travailler en famille.

Pourquoi 2P ? Pizzas et pâtes... Pourquoi 2 S ? Salades et sandwiches... Tout est fait maison avec des produits frais et locaux. Vincent et Amandine ont élargi l'offre de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter. Au second étage, un billard américain attend les amateurs. 2P2S est le lieu idéal pour une pause détente qui s'adresse aussi bien aux lycéens qu'au personnel des entreprises de la zone d'activité. 2P2S est sur les réseaux sociaux.

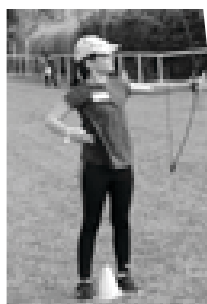
2P2S est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 15h, de 18h30 à 21h00 et le samedi de 18h30 à 21h00. Ils seront ouverts tout l'été et vous attendent ...



PEdT Val d'Agn y et secondes olympiades



Alors que la période connaît une météo instable, c'est sous un ciel clément que les 500 élèves des écoles de Châteautilain, Eclouse-Badinières, Les Eparres, Nivolas-Vermelle et Succieu se sont retrouvés au parc Vert-Mêle de Nivolas-Vermelle, ancien stade du village.



Les élus des communes signataires du Projet éducatif de Territoire du Val d'Agn y avaient décidé cette année encore de confier l'organisation de ces secondes olympiades à L'association Berjallienne «La Fraternelle». Les épreuves proposées pour cette rencontre s'inscrivaient à la suite de cycles d'apprentissages en EPS effectués dans le cadre des programmes scolaires et conduits avec l'aide des intervenants sportifs de La Fraternelle.



C'est avec bonheur que petits et grands se sont exercés au Tir à l'arc, à la course de relais, au Hand-Ball. Ce projet comporte plusieurs objectifs : la découverte de nouvelles activités, l'acquisition de nouvelles compétences physiques, le développement d'aptitude sociales... Ces olympiades où les élèves sont répartis en équipe-pays comprenant des enfants de plusieurs écoles, permettent aussi de leur faire vivre les valeurs de l'olympisme, comme le Respect, la convivialité et le dépassement de soi.



Jérôme Houlette, le coordinateur de La Fraternelle avait aussi prévu des activités sportives de sensibilisation au handicap comme le fauteuil-basket ou le cécifoot. C'est avec enthousiasme que les enfants se sont prêtés au jeu. Ils ont découvert combien il était difficile de se déplacer en fauteuil roulant ou que l'on pouvait jouer au foot tout en étant non-voyant avec un ballon-grelot...

Les festivités ont débuté avec un défilé haut en couleur où chaque équipe se présentait sous son drapeau créé en classe derrière une magnifique flamme olympique réalisée par Jean-Claude. Tous les ingrédients étaient réunis pour de belles olympiades. A midi alors que tous les enfants étaient réunis avant un pique-nique géant, les premières coupes étaient remises devant les maires et plusieurs élus. La cérémonie s'est clôturée avec un tableau géant et vivant pour représenter les anneaux olympiques...

C'est le sourire aux lèvres que les enfants sont repartis vers leurs écoles accompagnés de parents, d'enseignants et d'élus, eux aussi, ravis d'avoir vécu une belle journée...

Après les épreuves des Olympiades, le temps de la remise des médailles est arrivé quelques jours plus tard. Christian Beton, le maire accompagné de Chantal Jacobs, adjointe aux affaires scolaires, Jean-Marc Pouillon adjoint au cadre de vie et Graziella Bertola-Boudinaud 1ère adjointe sont passés dans les classes féliciter les élèves pour leur engagement et leur comportement exemplaire lors des rencontres interscolaires, organisées dans le cadre du Projet Educatif du Val d'Agn y sous le label Terre de Jeux 2024. Une magnifique médaille offerte par le département de l'Isère a été remise à chaque élève. Lors de la récréation c'est très fièrement qu'ils ont pu poser pour la photo avec leur médaille. A cette occasion les enfants ont pu exprimer tout le plaisir qu'ils ont eu à participer à cette manifestation et comme leurs enseignants ils souhaitent à nouveau se retrouver au printemps 2025 même si les JO ne seront plus d'actualité.



L'Association Amineland

L'Association Amineland a accompagné des adolescents en situation de handicap en voyage en Espagne.

Zora Bengherda, présidente de l'association Amineland et maman de Amine, 23 ans, porteur d'une maladie orpheline (syndrome Phelan Mc Dermid) avait pour objectif depuis deux ans d'organiser un séjour pour des adolescents «extraordinaires» comme elle aime les appeler.

Pari réussi : quatre adolescents ont pu partir en Espagne (Empuria Brava) pour la première fois, accompagnés par quatre professionnelles. Ce fut une belle réussite et une expérience inoubliable pour tous.

Pour financer ce voyage, l'association Amineland avait organisé deux événements dont l'un en avril au foyer de Nivolas Vermelle avec pour thème le bien-être (Instants pour Elles). Après le succès de cette belle initiative l'association compte organiser d'autres séjours afin de faire profiter d'autres personnes en situation de handicap et accorder un peu de répit aux parents.

Pour toutes informations, adhésions ou dons, vous pouvez contacter l'association Amineland au :

0674742624 ou www.amineland.ovh



Le don du sang reste stable

Mardi 16 avril, la collecte de sang s'est tenue de 16 h 30 à 19 h 15 à la salle des fêtes de Nivolas.

73 donneurs se sont présentés pour cet acte généreux, après les traditionnels renseignements, 63 prélèvements ont été acceptés dont 5 nouveaux. Cette collecte s'est très bien passée sans beaucoup d'attente et les places libres ont été assez vite occupées. Il est préférable de prendre rendez-vous. Ceci facilite la réception des donneurs. A noter que tous les

donneurs ont pu être prélevés. Pour le président de l'amicale des donneurs de sang, le volume reste stable, il tient à remercier le personnel technique de l'EFS et tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette collecte. Nivolas-Vermelle aura chaque année 4 collectes, la prochaine est prévue le 16 juillet.

Bernard Chamaraud



**Samedi 21 septembre
à 20h30**

à la salle des fêtes
«Soirées de Nivolas»
Musique

En chansons

avec le trio Florimond

**Samedi 12 octobre à
20h30**

à la salle des fêtes
«Soirées de Nivolas»
Théâtre

**«Fallait pas
les agacer»**

avec le V de Rideau

Une journée de retrouvailles des anciens de Doyeux

Vous avez sans doute déjà vu dans un champ ou sur les chemins, une remorque marquée Doyeux, alors que l'usine Doyeux est fermée depuis plus de quarante ans.

Depuis, ils ne s'étaient pas revus, aussi ils souhaitent ardemment faire une journée de retrouvailles. Ils, ce sont les salariés de l'entreprise, dont quelques murs attendent encore une démolition définitive au Centre du village pour accueillir une construction qui tarde à venir.

Voilà ce qui explique le succès de la journée préparée par Georges Bailly, épaulé par Robert Buclon et Paul Bonnaire. Une journée où l'on s'est retrouvés à la Taverne Rustique, à Saint-Chef autour d'un excellent repas préparé par Monique Yvrard et son équipe. Il va sans dire que

quarante ans plus tard, les souvenirs ne manquaient pas et surent remonter à la surface, sans doute un peu aidés par le petit vin local.



Bibliothèque

Horaire : Mardi et Jeudi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h (sauf vacances scolaires) / Samedi 10h-12h
Site internet de la bibliothèque : <https://ipa.bibenligne.fr/> - Mail : bibliotheque@nivolos-vermelle.fr



Chers Nivolaïsiens, La bibliothèque municipale continue de vous accueillir cet été jusqu'au samedi 3 août. Le mardi et jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. Elle sera fermée du mardi 6 au samedi 24 août. Nous reprendrons les horaires habituels dès le mois de septembre avec en plus les permanences du mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tout le monde, vous n'avez pas besoin de vous inscrire pour consulter les documents sur place, venir travailler. La cotisation est nécessaire pour l'emprunt des livres.

Comme toutes les années, les enfants des écoles maternelle et primaire de Nivolas-Vermelle ont participé au Prix Nord Isère en votant, comme des grands, pour leur livre préféré parmi une sélection de 4 ouvrages pour chaque niveau. Les résultats du PNI seront communiqués courant juin.

Vous trouverez notre nouvelle sélection de nouveautés pour accompagner votre été.

Nous avons également fait un nouvel emprunt à la Médiathèque Départementale de l'Isère pour vous proposer d'autres titres inédits dans votre bibliothèque. A savoir votre abonnement vous

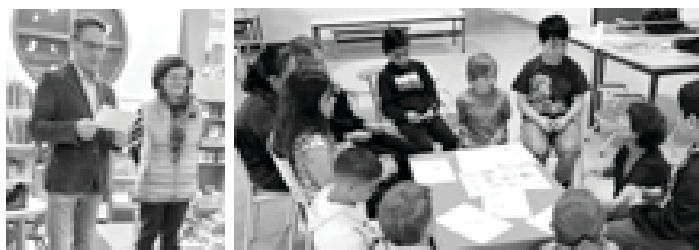
permet d'accéder gratuitement à la médiathèque numérique de l'Isère qui vous offre un grand choix de musiques, de vidéos et de livres numériques sur simple inscription sur leur site.

Nous finissons l'année scolaire avec une exposition photo sur les jeux olympiques du Photo Club de Bourgoin-Jallieu : «Performance et excellence» à découvrir jusqu'au 30 juin 2024.

Retrouvez-nous à la rentrée avec notre nouveau programme culturel avec toujours des expositions (peintures, photo, ...), des spectacles de contes, des projections, des rencontres...

**Rendez-vous
le samedi 7 septembre 2024
de 10h à 12h30
pour notre braderie de livres.**

L'équipe de la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle vous souhaite un bel été !!!



Dessin humoristique de Gilbert Lainé

Une exposition de l'œuvre de Gilbert Lainé était visible en avril à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Après la réussite du vernissage, Christian Beton, le maire a tenu à féliciter Gilbert Lainé pour ses superbes dessins humoristiques sur le sport réalisés avec beaucoup de finesse de subtilité. L'humour c'est aussi un pas de côté qui aiguise le sens critique. Gilbert Lainé, dessinateur très talentueux, cherche toujours par ses dessins à trouver un coin de soleil dans un monde plutôt terne.

Soirée fonds sous-marins

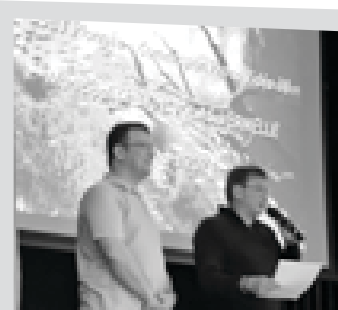
La salle des fêtes de Nivolas-Vermelle est reconnue pour sa programmation riche et diverse. Pour cette soirée, ayant répondu à l'invitation du CSBJ Plongée et de la commission photo-vidéo 38, c'est un large public qui est venu découvrir des images magnifiques.

La salle des fêtes de Nivolas-Vermelle était comble. C'est avec un apéritif d'accueil qu'en début de soirée, Philippe Vernet, Philippe Lorenzati ont accueilli le Maire Christian Beton accompagné de plusieurs élus et le public. Les premières vidéos présentaient l'entraînement à la plongée en piscine. Ensuite, pendant deux heures des vidéos et des diaporamas ont permis aux spec-

tateurs de voyager à travers les fonds marins des différents océans et mers de tout le globe, des Caraïbes à la Malaisie sans oublier la mer méditerranée, le lac d'Annecy, les Gravières alsaciennes et bien d'autres sites près de chez nous. La projection s'est terminée par une vidéo prise dans les fonds d'un lac de montagne par un plongeur en apnée. Chacune des vidéos a été réalisée



par un plongeur-photographe différent. La qualité technique des réalisations a été saluée, comme leur grande créativité. Si certaines étaient beaucoup plus sur un mode documentaire, l'humour présent dans d'autres a donné du rythme à la soirée. Les néophytes ont pu s'étonner et s'émerveiller en découvrant la diversité de la flore et de la faune sous-marines et leurs couleurs somptueuses,



jaunes, vertes, bleues, violettes, rouges... La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial. Après ce succès, Graziella Bertola-Boudinaud, Adjointe en charge de la culture donnait rendez-vous aux organisateurs en 2025 pour un festival de 3 jours de films et photos de fonds sous-marins.

Alice Guy, l'inconnue du 7^{ème} art

La Bibliothèque Municipale avait choisi, pour cette nouvelle séance de cinéma de présenter un documentaire sur Alice Guy, qui est incontestablement une pionnière du cinéma, même si elle est complètement oubliée aujourd'hui. Cette projection est aussi un clin d'œil au 8 mars, journée des droits des femmes...



Productrice, réalisatrice elle a produit un bon millier de films, tant en France qu'aux Etats-Unis, alors qu'il n'en reste guère plus qu'une centaine, les autres ont disparu.

Au début de leur découverte, les frères Lumière tournaient des scènes de la vie courante, comme l'arrivée du train en gare de la Ciotat, le premier film qui nous est parvenu. Alice Guy voit le parti qu'on peut tirer de cette invention technique et propose à la Gaumont d'écrire des histoires, des courts

scénarios, qui étaient filmés et projetés dans la foulée. Le cinéma devenait ainsi un mode d'écriture à part entière qui va se développer au cours du XX^{ème} siècle.

Un hommage à Alice Guy, qui permet d'avoir des aperçus de ces petites pépites qui sont malgré tout venues jusqu'à nous et pour la majorité des spectateurs, la découverte d'une immense artiste restée injustement dans l'ombre.

Soirée Bornes

En lien avec l'exposition à la bibliothèque municipale, « Bornes et indiquer », une soirée-conférence a été organisée à la salle des fêtes avec l'association des amis du musée de Bourgoin-Jallieu et du patrimoine.



Accueilli par Stéphanie Gallay, la bibliothécaire, Michel-André Durand, le président a raconté pendant 1 heure, l'histoire des bornes et des panneaux indicateurs devant une trentaine de personnes. C'est ainsi que le public a pu découvrir la diversité de bornes comme les bornes de corvée, les bornes milliaires ou les bornes Fluviales. On a pu faire remarquer que les 2 bornes

anciennes retrouvées sur Nivolas-Vermelle sont à Bourgoin-Jallieu l'une au parc de Lilattes et l'autre dans les réserves du Musée de Bourgoin-Jallieu. Michel Rival informait que jusqu'il y a 2-3 ans il restait une plaque de cocher, sur le mur d'une grange le long de la départementale. Elle a été volée. Le maire Christian Beton félicitait ce premier partenariat entre la commission culture et l'association Berjaliennne.



Une Belle saison pour l'ALEP Arts et Culture !

C'est une belle saison qui se termine pour l'ALEP Arts et Culture. L'atelier théâtre enfants a vu ses effectifs doubler comme l'enthousiasme que l'on peut constater lors de leur atelier le lundi soir à la salle des fêtes. Les voici prêts pour le prochain Festival «Jeunes en scène». Merci à Laurianne la comédienne, intervenante !

L'atelier peinture qui se déroule aussi le lundi soir à la Salle Georges Savary maintient ses effectifs et ce sont des peintres appliqués et créatifs qui se retrouvent avec plaisir accompagnés de Christian Belzung. Merci à Christian qui assure ces cours depuis de longues années.

Le groupe Scrapbooking continue lui aussi à se réunir le jeudi à la salle Georges Savary. Si ce groupe aujourd'hui fonctionne selon un partage d'expériences et sans animateur officiel, cette année c'est encore Christiane

Hawadier qui a assuré la partie administrative du fonctionnement notamment les liens avec la mairie et le bureau de l'association. Merci à toutes et en particulier à Christiane !

L'atelier informatique animé par Christine Garabédian rencontre un tel succès que cette saison elle a dû doubler l'atelier. L'an prochain, l'aventure continue. Merci à Christine !

Une nouveauté cette année aura été la création des stages d'aquarelle proposés plusieurs fois dans la saison par Dominique Boni, peintre aquarelliste, à la salle Georges Savary. Une proposition originale, qui a été très appréciée. Merci à Dominique qui proposera d'autres stages la saison prochaine.

L'ALEP Arts et Culture c'est aussi l'exposition annuelle de peinture coorganisée avec la municipalité.



L'édition 2024 a rencontré un très grand succès avec Dominique Boni en invité d'honneur. Merci à tous les bénévoles et particulièrement à Christiane Frandon et Isabelle Groussol, principales chevilles ouvrières de l'aventure !

Dans nos temps forts nous avons notre participation au 6^{ème} festival «Jeunes en Scène» ; nos visites et voyages culturels. Cette saison, nous avons commencé par une visite commentée de Chambéry, ensuite nous avons proposé une visite guidée de l'exposition Victor Charretton au musée de Bourgoin-Jallieu. A la rentrée nous proposons une sortie à Lyon pour découvrir les murs peints et le musée Lumière...



Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Depuis plus de 50 ans, l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle propose des activités culturelles de qualité.



C'est ainsi qu'avec des expositions, des concerts de musique en passant par des visites commentées de l'église et de son jardin, les bénévoles de l'association donnent de la vie à ce lieu exceptionnel.

Cette année, les Saisons de Vermelle vous ont invité les week-ends du 4 mai au 7 juillet à venir regarder, écouter, vous enthousiasmer devant les œuvres de nos artistes.

Après la messe traditionnelle du 15 août suivie de la procession de la Vierge, la saison se clôturera d'une part par un hommage musical à Ninon Vallin le 8 septembre et par une exposition « collages » les week-ends des 21, 22 septembre pour les journées européennes du Patrimoine et également les 28, 29 septembre, sachant que le dévèrissage interviendra le samedi 5 octobre à 17 h.

L'Association tient à saluer Michèle Ploteau, secrétaire, qui nous a quittés en Avril et qui était l'un des piliers de nos activités. Sa gentillesse, sa générosité et son dévouement vont nous manquer, Merci Michèle, nous ne t'oublierons pas.



L'œuvre de Nadou Seigle Paillet à l'église de Vermelle...

Du 4 mai au 2 juin, à l'église Saint Blaise de Vermelle a été présentée une exposition en l'honneur de Nadou Seigle-Paillet en 2 volets.

Issue d'une très ancienne famille de Bourgoin-Jallieu, ses grands-parents Jean-Marie et Eliane Paillet habitaient avec leurs 11 enfants en lieu et place de ce qui est aujourd'hui le musée de Bourgoin-Jallieu. Imprimeurs, ils étaient propriétaires et diffusaient au début de 20ème siècle « le Moniteur » puis « le Courrier de Bourgoin ». Avant d'être peintre, Nadou était femme, avec tout ce que cela implique d'humanisme et d'attention aux autres.

Après un premier volet où fleurs et femmes étaient présentées, le second volet s'intitulait « Mémoire d'usines ».

On ne parlait alors pas encore d'Urbex, ces visites des sites urbains abandonnés et à la limite de la ruine. Mais, dans les années 80, la chute



des entreprises de tissages et d'impression sur étoffes marqua toute la population du pays berjallien. Comme son père Robert Paillet photographe très connu, elle a fixé des centaines de photos en visitant les ateliers et usines à l'abandon. Guidé par Christiane Jaillet, Nadou prit sa part à ce travail de mémoire en jetant sur la toile ces restes de ce qui fit la richesse de toute une région. Merci à Philippe Seigle d'avoir ressorti toutes ces toiles. A l'issue de l'exposition, le produit de la vente a été versé intégralement à l'AFIPH (Association Familiale de l'Isère pour les personnes handicapées) qui a été également un des combats de Nadou Seigle Paillet.



Nuit des églises

Samedi 29 juin jusqu'à 22h
à l'église de Vermelle

Salon de la BD

Samedi 19
et dimanche 20 octobre
à la Salle des fêtes

Un duo lumineux à Vermelle

Double challenge que se lançait le couple Marion Sicouly, de l'Opéra de St Etienne, à la harpe et Yannick Berne, Ténor de l'Opéra de Lyon : justifier le titre du concert « de l'ombre à la lumière » et remplir l'église de Vermelle, un samedi de Pentecôte à 17h.

Pari réussi puisque entre l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle et les Gens de Barbarin, il fallut rajouter des chaises afin d'accueillir tout le public qui avait fait le déplacement et qui du coup ne le regretta pas, car il put passer un pur moment d'enchantement.

Le programme composé de courtes pièces ou de lieder pour l'essentiel puisés dans le

répertoire des compositeurs du XIXème siècle, de Schubert à Gounod, en passant Gabriel Fauré, permit à Yannick Berne de développer l'étendue de son registre mis en valeur par le phrasé précis de Marion Sicouly. Celle-ci avait inscrit quelques pièces interprétées à la harpe seule, souvent adaptées du répertoire pour piano, car peu de compositeurs ont écrit pour la harpe.



Après une interprétation très fluide, à la harpe de la première gymnopédie de Satie, on terminait sur la mélodie « le soir » de Gounod, une pièce très peu jouée, fort appréciée du public. Et pour finir, en guise de bis le ténor fit éclater la « canzone napolitana » « Oh sole Mio » qui souleva un tonnerre d'applaudissements.

45^{ème} exposition de peinture à Nivolas-Vermelle !!

C'est toujours avec une certaine fierté que l'ALEP Arts et Culture et la municipalité ont ouvert une nouvelle édition de cet événement pleinement inscrit dans le paysage de la commune et qui contribue au rayonnement de Nivolas-Vermelle.... Cette édition 2024 s'est déroulée du samedi 2 mars au lundi 4 mars. Dominique Boni, peintre aquarelliste était l'invité d'honneur. Il a présenté une vingtaine d'aquarelles.

Cette exposition qui a fêté sa 45^{ème} édition en 2024, nous rappelle qu'elle a une longue histoire. Il y a 45 ans Georges Savary, Gaby Pellet, Jean Degorre ont organisé la première édition au foyer municipal dans le cadre d'une coopération municipalité et ALEP Arts et Culture. Depuis une solide équipe de bénévoles longtemps menée par Andrée Barbier et aujourd'hui par Graziella Bertola-Boudinaud, Isabelle Groussol et Christiane Frandon organise l'événement. C'est une équipe qui s'est tranquillement renouvelée au fil du temps et qui est à l'œuvre depuis le mois d'octobre. Toutefois, reconnaissons que le succès repose sur une savante alchimie entre ceux qui portent une mémoire précieuse comme Andrée Barbier ou Michel Rival et ceux qui apportent de nouvelles idées. Mais si les idées sont importantes, il faut aussi des bonnes volontés pour mettre en œuvre les idées et c'est une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui a œuvré pendant 6 jours avec la



préparation de l'accrochage, l'accrochage, les jurys, l'accueil pendant l'exposition et le rangement. Cette exposition, c'est aussi des agents municipaux pleinement investis qui aident pour la logistique.



Prix d'excellence : Jean Brunet

Prix de la municipalité : Christiane Cécillon

Prix Georges Savary : Pascale Dendleux

Prix Jean Degorre : Annie Lucet

Prix Coup de cœur : Mica N'Guyen

Une Mention : à Josy Fournier
et à Sandrine Ferrer

Les dernières soirées de Nivolas...

Encore une belle soirée de Nivolas !



Pour la troisième fois la compagnie, Les Ratafias s'est produite sur la scène de la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle. Comme pour les représentations précédentes la troupe a conquis le public avec la pièce d'Alexis Michalik, « Le cercle des Illusionnistes ». Tout en racontant la rencontre de la belle Avril et de Décembre qui a grandi dans un orphelinat, les comédiens excellent dans des tours de magie époustouflants. Ce récit est aussi le prétexte pour faire découvrir au public l'histoire du cinéma qui est aussi fait d'illusions... Théâtre, magie et cinéma se mêlent avec notamment la projection de plusieurs courts métrages des frères Lumière dont « L'Arrivée en gare de la Ciotat ». La soirée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié au cours duquel le public a pu féliciter les comédiens.

« Victor es-tu là ? »



Une fois de plus les spectateurs étaient nombreux à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle pour venir applaudir La compagnie « Le grain à moudre. Pour certains ce spectacle « Victor es-tu là ? » est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'œuvre de Victor Hugo. Pendant une heure, le public est très vite séduit par ce spectacle à la fois poétique et politique. La mise en abîme théâtrale dévoile la passion qu'avait Hugo pour le spiritisme et bien d'autres aspects de la vie de ce grand homme. Le propos rappelle l'engagement d'un humaniste, d'un républicain déterminé qui dès le XIX^{ème} siècle défend de nombreux combats et des valeurs toujours d'actualité au XXI^{ème} siècle. Les spectateurs enthousiastes ont salué par de nombreux applaudissements la mise en scène finement ciselée dans laquelle s'enchaînent les textes poétiques du poète et les discours du brillant homme politique.



APIE La médiation faune sauvage ou comment agir concrètement pour préserver la biodiversité !



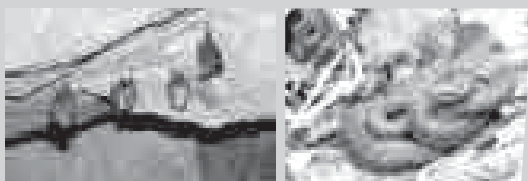
Serpents et chauves-souris sont des espèces qui peuvent inspirer crainte, dégoût ou agacement.

Ces animaux, mal aimés par certains, sont parfois amenés à croiser notre route et peuvent même décider d'élire domicile dans nos combles, notre cave, notre chambre ou notre jardin. Une cohabitation complexe ou de simples contacts peuvent alors nous amener à les considérer comme des indésirables. Largement méconnus du grand public, ils ont pourtant un rôle très important à jouer dans l'équilibre fragile des écosystèmes qui nous entourent. Leur présence, à proximité de nos habitations, est bien souvent le signe d'un manque de gîtes de reproduction, de ressource alimentaire ou encore de zones de repos dans l'environnement proche. Et même si nous en sommes conscients, il n'est pas toujours simple de cohabiter avec ces espèces susceptibles de troubler notre quotidien. Ces rencontres peuvent être source d'inquiétude et susciter stress et affolement.

Afin de pouvoir apporter des réponses adaptées, au cas par cas, à chaque interlocuteur désarmé ou seulement interrogatif face à la présence d'une espèce sauvage, les associations locales de protection de l'environnement ont décidé de mettre en place un pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) sur le territoire du Nord-Isère. Cet outil, nous l'espérons, contribuera à changer notre regard sur les espèces que nous côtoyons quotidiennement en offrant un accompagnement permettant de rassurer, d'expliquer, de conseiller et d'apporter des solutions durables pour favoriser au mieux la cohabitation entre l'humain et l'animal ! Si vous repérez un serpent dans votre jardin ou des chauves-souris dans votre grenier, vos combles ou votre cave, oubliez le coup de pelle et la gousse d'ail pour vous débarrasser des intrus ! Observez, prenez des photos et contactez directement l'Association Porte de l'Isère Environnement, qui pourra vous conseiller et, si besoin, intervenir pour résoudre votre problème de colocation. La plupart des serpents que vous pouvez rencontrer sont inoffensifs et simplement égarés. Sachez qu'ils ont tout aussi peur que vous. Quant aux chauves-souris, ce ne sont pas des vampires suceurs de sang qui risquent de se prendre dans vos cheveux.

N'oubliez pas que toutes ces espèces sont protégées par la loi parce qu'indispensables à la bonne santé de nos écosystèmes, mais aussi parce qu'elles aident à réguler certaines espèces non désirées par l'Homme (notamment les moustiques ou les petits rongeurs tels que les souris ou les campagnols).

**Pour nous contacter : 04 74 95 71 21 / 06 56 68 57 60
sos.faune-sauvage@apie-asso.net**



Moustique tigre

ce qu'il faut savoir pour s'en préserver



Il s'appelle Aedes albopictus mais on le connaît mieux sous ce nom plus exotique : le moustique tigre ! Face à son arrivée en Isère et récemment à Nivolas Vermelle, voici quelques informations clé pour s'en préserver.

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. De petite taille, silencieux, il a la mauvaise habitude de voler et piquer de jour, ce qui peut rapidement constituer une nuisance insupportable dès que l'on met le nez dehors ...

AIRE DE REPARTITION : Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté au milieu urbain et est en voie d'expansion à la faveur du commerce international et grâce à des propriétés biologiques avantageuses : D'une part, les œufs d'*A. albopictus* ont comme particularité de résister à l'assèchement, ce qui favorise leur transport et augmente leur durée de vie, d'autre part sa capacité « d'hibernation » lui permet de survivre durant l'hiver sous forme d'œufs en dormance. L'espèce est aujourd'hui implantée dans plus de 80 pays, dont la France métropolitaine.

RISQUE SANITAIRE : Le moustique tigre est capable de transmettre à l'homme différents virus dont ceux de la Dengue, du Chikungunya et du Zika. L'exposition des moustiques tigres aux virus cités devient possible lorsque des voyageurs, de retour de régions où ces maladies sont présentes (Antilles, Amé-

rique du Sud, Asie Sud-Est ...) revenant infectés, introduisent ces virus en France métropolitaine et se font piquer par des moustiques tigres locaux. Ces moustiques seront ensuite capables de transmettre le virus à des personnes n'ayant pas voyagé.

COMMENT S'EN PROTEGER : *Aedes albopictus* se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains, ainsi que dans des zones urbaines très denses. Celui-ci colonise toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels (vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...).

Voici quelques conseils pour éviter la prolifération de cette espèce :

- **Coupelles sous les pots de fleurs, vases :** videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou supprimez-les
- **Seaux, matériel de jardin, récipients divers :** videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.
- **Réservoirs d'eau :** recouvrez-les de filet moustiquaire ou de tissu empêchant les moustiques d'accéder à l'eau.
- **Bassin d'agrément :** introduisez des poissons, qui mangeront les larves.

Les informations de cet article sont extraites du site du ministère de la santé et de l'ANSES

Journées de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 juin 2024



Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités et l'Observatoire des Ambrosies - FREDON France rappellent l'importance des conséquences néfastes de ces espèces envahissantes et allergisantes.

À l'occasion des Journées de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 Juin 2024, de nombreuses manifestations sont organisées par les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie. Ces événements ont lieu sur toute la France et sont signalés en ligne sur la page officielle de l'événement : ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies et les réseaux sociaux (Facebook, X, LinkedIn et Instagram).



ALEP Plein Air

Dimanche 5 mai,

On dit que la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin et le dicton a été vérifié pour la rando « Marche dans la Nature ».

Il est vrai que dès 7 h du matin l'équipe de l'Alep faisait un peu grise mine au vu de la petite pluie qui allait accueillir les premiers randonneurs. Mais si la participation n'a pas atteint des records, le chiffre de 180 participants reste tout à fait honorable. D'autant que les quelques gouttes ont laissé place à un temps gris mais sans pluie. Dommage que les randonneurs n'aient pas pu profiter de la splendide vue au point culminant de Succieu mais, chaque participant est reparti avec son petit pot de fleur.

Les randonneurs de l'Alep sont sortis de l'Isère pour profiter d'un petit séjour en Auvergne au pays des volcans à Murot joli



village dominé par son château médiéval à proximité du lac Chambon.

Toutes les informations
sur le site <http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Rando Semi-nocturne

Samedi 28 septembre
départ du Foyer



Un dimanche à la découverte

Des murs peints de Lyon et de l'Institut Lumière

Dimanche 06 octobre 2024 Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle

Au programme :

- Visite guidée du Musée Urbain Tony Garnier
- Visite Libre de l'Institut Lumière
- Déjeuner dans un bouchon Lyonnais
- Visite guidée de Lyon en autocar

Renseignement : en mairie

Inscription :

alep.artsetculture38300@gmail.com

Le club des retraités

de la pétanque en interclubs

le club des retraités de la pétanque de Nivolas-Vermelle a organisé une rencontre interclubs avec Ecloze-Badinières, Domarin et Nivolas en après-midi.

Tous ont répondu présent ce qui a permis de partager un agréable moment avec la formation de belles équipes en mettant une personne de chaque club. C'est sous un beau soleil que cette rencontre s'est déroulée où chacun a pu montrer son niveau de pétanque et profiter de ces moments de convivialité. Une collation était prévue en milieu d'après-midi pour savourer les bons gâteaux préparés par les adhérentes Nivolaisiennes. Puis tout le monde s'est remis en place sur le terrain et a terminé cette agréable journée sous le signe du fairplay et de la bonne humeur.

Club Cyclo

Le séjour Club a été organisé cette année à Saillans au Camping des Chapelains.

Le 08 mai, onze adhérents prennent la route pour Saillans. Six sur leur vélo et cinq autres en voiture avec familles qui ont souhaité se joindre au séjour. Le chemin parcouru atteignait les 150 km avec 1924 mètres de dénivelé positif, ce qui n'était pas rien surtout pour Evelynne qui n'avait jamais dépassé la distance de 80 km à vélo.

Le jeudi 09 mai, nous étions 11 cyclos dont 3 en VAE. Les mixités « femmes et hommes » avec des « âges qui vont du simple au double », « actifs et retraités », utilisant des « vélos musculaires ou à assistance électrique » ne dérangent aucunement les membres du club. Ces différences sont une immense richesse et une source de motivation. Ainsi, Gisèle et Dominique réussissent pleinement leur défi : parcourir pour leur première fois 90 km avec 1192 mètres de dénivelé.

Le vendredi 10 mai, huit cyclos repartent à l'assaut des cols sur une distance de 84 km avec 1473 mètres de d+, d'autres ont préféré se reposer et même, malheureusement, rentrer pour aller au boulot ! Le groupe accumule quelques cols dont celui de la Chaudière. Mention spéciale à notre vaillant Dominique, le moins expérimenté, qui encouragé par ses compagnons de route s'accroche pour terminer avec succès.

Le samedi 11 mai, ils sont neuf à réenclencher les pédales sur deux parcours, un long de 106 km avec 1438 mètres de d+ et un court de 56 km avec 604 mètres de d+. Gisèle est de retour sur le vélo et Dominique toujours d'attaque !

Le dimanche 12 mai, s'alignent sur la ligne de départ avec l'objectif d'atteindre Nivolas-Vermelle. Cette dernière épopée affiche 150 km et 2150 mètres de d+. Pour le retour, on s'offre le col de Bacchus puis la longue descente sur Léoncel et Saint Jean en Royans.

Pour en savoir plus :

- Courriel : nivolas.cyclo@gmail.com
- Téléphone : 07.68.34.81.04
- Facebook : <https://www.facebook.com/NivolasCyclo>
- Instagram : @nivolas.cyclo
- Site : <https://nivolas-cyclo.kalisport.com>



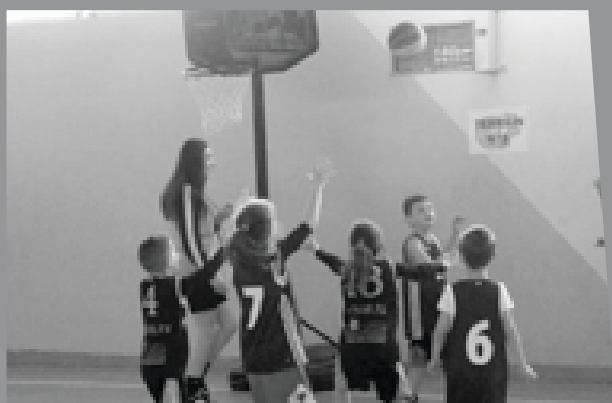


Round 3 : Relais Isère Terre de Jeux 2024 avec le Basket

Jeudi soir 2 mai, le Basket Club de Nivolas a clos le passage de relais Terre de Jeux 2024 sur la commune.



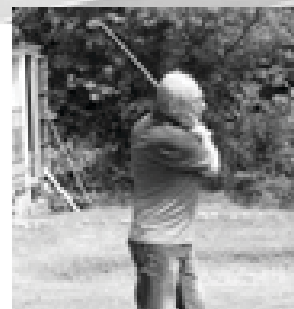
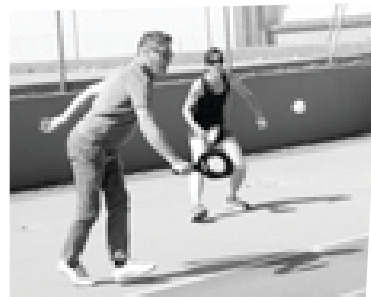
Plusieurs entrepreneurs, élus et adhérents associatifs ont pu partager un grand moment dans la bonne humeur et la convivialité au cours d'un tournoi 3x3. Le BCN figure parmi les associations très actives nivolaisiennes. Avec près de 230 adhérents, de nombreuses équipes de jeunes et adultes évoluent jusqu'au niveau pré-national. Des adhérents très mobilisés et une équipe d'encadrement très engagée sont la recette de ce succès. Beaucoup d'animations sont organisées ainsi que la mise en œuvre de projets menés en collaboration avec la mairie (PEDT). Le label Terre de Jeux 2024 continue à animer la vie associative. Le programme des prochaines actions maintient le tempo. Le label terre de jeux confirme le dynamisme de la commune. Les associations ont répondu présent ainsi que certaines entreprises. Les élus ont souhaité que les valeurs de l'olympisme, des valeurs sociétales soient fédératrices et mobilisatrices pour mettre en œuvre de nombreuses actions.



Le Téléthon en Mai

On sait bien que le Téléthon est habituellement début décembre, mais depuis plusieurs années, certaines manifestations à caractère sportif ont été victimes d'une météo exécrable.

C'est le cas du Golf et du Tennis, qui ont décidé de déplacer leur manifestation de plein air au mois de mai. Du coup les deux manifestations ont pu bénéficier d'une météo agréable qui a permis à de nombreux participants, dont Christian Beton, le maire, de venir montrer leurs talents au tennis et au golf. A midi, après de nombreux parcours, tous se retrouvèrent autour « d'une saucisses partie » et purent accueillir dignement Jean-Paul Schont, le délégué du Téléthon pour le nord-Isère et Séverine Andriot déléguée de la commune.



Gala EGNV

**Samedi 29 juin
à partir de 17h
au Gymnase**

50 ans du BCN

Samedi 22 juin au Gymnase

Gala JCNV

Samedi 29 juin au Gymnase

La journée

des droits des femmes fêtée au CSN

Clément Zulin, coordinateur associatif et sportif du CS Nivolas-Vermelle avait organisé une matinée festive à l'occasion de la journée des droits des femmes dans les locaux du CSN au stade des Muriers.

Il avait invité toutes les femmes du CSN ainsi que les élues et les employées de la mairie de Nivolas-Vermelle pour un petit déjeuner somptueux. Comme l'a rappelé Didier Bel, le président du CSN il s'agissait de mettre à l'honneur et de remercier les femmes pour leur investissement et pour le temps qu'elles accordent au sein du club. Les élues Maria Vuong, Janine Gallin-Martel, Chantal Jacobs et Graziella Bertola-Boudinaud ont participé avec plaisir à cette manifestation.



Bouquet final des actions Terre de Jeux 2024

De nombreuses actions se sont succédées pendant la période de mars à juin 2024 sur la commune. Le relais ISERE Terre de Jeux 2024, à l'initiative du département, a concentré du 18 mars au 5 mai 2024, 3 actions, annoncées lors d'une interview sur la radio France bleue le 19 mars :



Round #1 - Lancement le 23/03/24 du challenge km marche ALEP PLEIN AIR, randonnée relais avec la commune de Succieu (4745 km accomplis jusqu'au 26/04/24)

Round #2 - Ateliers ludiques sport santé Foot CSN le 20/04/24

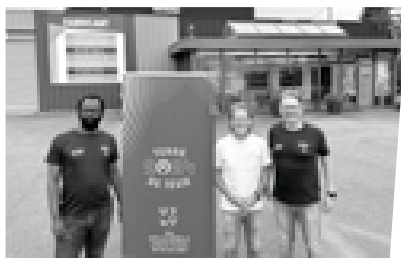
Round #3 - Tournoi 3x3 équipes d'élus et d'entreprises + concours de lancers francs organisés par le Basket BCN le 02/05/24.

D'autres actions ont suivi :

- Les olympiades PEDT écoles du val d'Agny le 24/05/24 (réunissant ~ 500 élèves des écoles du Val d'Agny).
- TELETHON TDJ2024 le 25/05/24 avec l'amicale du GOLF (initiation handisport) et Tennis TCN (découverte du Pickleball)
- Exposition peinture par l'association Photo club berjallien sur le thème EXCELLENCE dans le sport le 01/06/24
- Ateliers Handisports au Stade des Muriers le vendredi 7 juin 2024 organisés par les élèves de première option sports du lycée St Marc au profit des écoliers de Boussieu et de Nivolas. Remerciement particulier aux enseignants du Lycée St Marc pour l'organisation.

L'aventure Nivolas Vermelle TdJ2024 va arriver à son terme. Cela portera à 27 le nombre d'actions réalisées dans notre commune, qui ont mis à contribution les associations, les écoles, les employés municipaux, les élus, les entreprises, les citoyens. Les valeurs et l'esprit olympique ont été véhiculés durant les 4 ans de labélisation qui précèdent les jeux olympiques de Paris de cet été. Nous pouvons être fiers du bilan, un dynamisme associatif, des échanges entre les parties prenantes du label et entre les générations. Pensons à l'héritage Terre de Jeux 2024 !

Focus sur Bernard Lacharme, entouré des élus Laurent GLAD et Jean Paul RUKUNDO, dirigeant de l'entreprise BRM, qui a adhéré dès la labellisation de la commune en 2020 à l'esprit et aux valeurs du Label Terre de Jeux 2024.



Club de Tennis

de Nivolas-Vermelle

Exploit sportif : Les 3 équipes du TCNV Nivolas-Vermelle brillent en compétition, en passant les premiers barrages des championnats de printemps !

Le Tennis Club de Nivolas-Vermelle (TCNV) est en ébullition ! Les 3 équipes du club, féminine, masculine et ado, se sont illustrées de manière remarquable lors des compétitions de tennis du championnat de printemps, décrochant des résultats exceptionnels qui font la fierté de tout le club.

L'équipe féminine, composée de [Colette, Cécile, Carole, Lorène, Béatrice, Nicole], a réalisé un parcours sans faute en terminant dans les premières de son groupe et en étant qualifiée pour les phases finales.

L'équipe masculine, composée de [Richard, Christian, Jimmy, Hubert, Olivier, Vincent, Xavier, Ludovic], n'a pas été en reste. Ils ont également décroché la qualification, démontrant une technique affûtée et une combativité hors du commun.

Quant à l'équipe des ados, composée de [Nathan, Mathis, Timéo, Loan], ils ont créé la sensation, pour leur première année de participation, soutenus par Richard, Jérémy et Ludo venus en renfort. Ces résultats exceptionnels soulignent le talent, la rigueur, l'organisation, malgré le problème de disponibilité du gymnase en attendant le terrain couvert et l'esprit sportif exemplaire des 3 équipes du TC Nivolas-Vermelle. Le club remercie également les entraîneurs (Didier, Joss) pour leur encadrement précieux.

Découverte du Pickleball, le samedi 25 mai et le samedi 22 juin sur les terrains de tennis, le club vous prêtera le matériel.

Vos enfants cherchent une nouvelle activité sportive amusante et facile à apprendre, le pickleball est fait pour eux ! Facile à apprendre, fun à jouer et accessible à tous les âges, le pickleball est le sport idéal pour s'amuser tout en faisant de l'exercice. Bienvenue aux 3 nouveaux inscrits dans le club : Brahim, Axel et Clément.

Prochaines manifestations :

- Samedi 22 Juin : Fête du tennis
- Adhésion et renouvellement des licences en septembre

Vive le TCNV Nivolas-Vermelle !

Site Web : [<https://sites.google.com/view/tcnv/>]

Adresse : [Rue du square, 38300 Nivolas-Vermelle]

Téléphone : [04 74 92 19 35]

Email : [tcnv38@gmail.com]

Rejoignez le Club de Tennis de Nivolas dès aujourd'hui et commencez à marquer des points dans une communauté de tennis accueillante et dynamique !

Le Bureau, Xavier, Jérémy, Olivier



EGNV Des concours régionaux placés sous le signe des podiums !

Les divers week-ends de compétition régionaux ont été riches en émotions pour les gymnastes de l'Espoir Gymnique de Nivolas-Vermelle.



Du côté des garçons, l'équipe des N6 (7-10 ans) composée de Louis, Léandre, Emrys, Jonas et Antoine est montée sur le podium avec une très belle deuxième place ; le jeune Emrys obtient également une troisième place en individuel.

De leur côté, les plus jeunes, Méryll, Louis, Eliott et Léo, N7 (7/10 ans) en équipe départementale avec Tony et Gabin de Tullins obtiennent également une belle deuxième place.

Enfin, chez les adultes N6, Frédéric termine premier en individuel et Émile deuxième. Un podium familial puisque le premier est le père du second !

Les filles quant à elles, n'ont pas démerité non plus puisque 3 des 6 équipes engagées sont également montées sur le podium lors de ce même championnat.

Clara, Perrine et Tracy, en équipe départementale N7 (11 ans et +) avec Noémie et Eléna de Meylan terminent 3ème. Les N7 (7-12 ans) avec Daphné, Noémie, Élise, Énora, Léana et Soanne obtiennent également la 3ème place.

En N7 (7-10ans), on notera également la 2ème place de Lilou en individuel, son équipe ayant terminé 5ème.

Enfin, l'équipe de N6 (11-15 ans) composée de Lola, Colombe, Alicia, Clémentine, Justine et Louna s'est classée 2ème. Justine, a eu la fierté de terminer première au classement individuel et est donc championne Régionale !

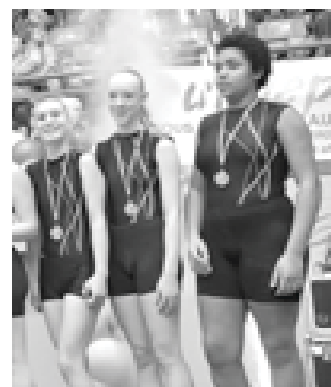
C'est donc une belle victoire pour le club : 10 équipes engagées, 6 équipes sur le podium et au final 8 équipes qui se sont qualifiées pour la suite.

Les équipes non qualifiées n'ont quant à elles pas démerité et ont fait un très beau parcours.

Nos 7 équipes ont participé à la finale groupe du quart sud Est qui a eu lieu les 8 et 9 Juin à Chaponnay et Mions.

L'équipe féminine N6 a disputé quant à elle, la finale nationale le 2 juin à Roanne, après avoir terminé 4ème aux demi-finales nationales qui se sont tenues les 11 et 12 mai à Chateaufort (13).

Concernant les 4 équipes engagées en ME, on peut noter la très belle première place pour Camille, Yliana, Tania, Apolline, Liana et Callie en catégorie 8-12 ans. Yliana, monte également sur le podium et obtient la 3ème place en individuel.



Un grand bravo à toutes et tous, ainsi qu'à nos entraîneurs pour tous ces très bons résultats. Bonne chance à toutes nos équipes en finale !

Et nous vous donnons rendez-vous samedi 29 juin en début de soirée (horaires plus précis à venir) pour notre gala de fin d'année !

Solution Mots Croisés n°150

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	Q	U	I	E	T	U	D	E
2	P	E	U	T		M	A	R	E	S
3	E	Z	E		R	E	L	E	V	E
4	C		R	U		R	E		A	
5	A	R	E		L	I	E	S	S	E
6		A	L	E	A	S		O	T	E
7	P	I	L	A				I	N	O
8	A		E		B	O	R	G	N	E
9	V	I	S	I	O	N		E	S	T
10	E	N		S	A	U	T	A		E

Le jeu du lien pour apprendre à se découvrir, en famille ou avec des amis

Mon livre préféré	1 chose que j'aime chez moi	Mon plat préféré	1 de mes rêves	Ce que j'aime dans la nature
1 activité que j'aime faire à l'école	 Arrivée		1 moment que j'aime à la maison	1 chose que j'ai aimé apprendre
Mon déguisement préféré			1 question que je me pose	Mon jouet préféré
Ma chanson ou comptine préférée	Quelque chose ou quelqu'un qui me fait rire	Ma couleur préférée	Ce que j'aime faire avec mes amis	Quelqu'un que j'aimerais remercier
				Quelqu'un que j'aimerais aider

Règle du jeu : lancer le dé chacun son tour, et répondre à la proposition de la case sur laquelle j'ai avancé.





Ecole maternelle

Projet masques avec l'illustratrice Lisa Raymond

Le 18 mars 2024, les enfants de l'école maternelle ont rencontré l'illustratrice Lisa Raymond, à l'occasion d'un projet organisé par la bibliothèque municipale.

Après avoir découvert l'album « Tim le tigre » écrit et illustré par Lisa, les enfants ont fabriqué leur masque, inspiré de l'univers de l'artiste. Lisa leur avait préparé les personnages à assembler et à décorer, autour du thème de la nature, comme dans l'album.

Les Petits ont créé un masque de Panda, les Moyens un masque de lapin et les Grands un masque de tigre. Les œuvres ont ensuite été exposées à la bibliothèque.



Le carnaval des écoles

C'est sous un grand soleil que les enfants des écoles du centre de Nivolas ont défilé le vendredi 22 mars 2024, à l'occasion du carnaval. Les maternelles ont proposé un défilé par thèmes, tout en musique, pour le plus grand plaisir des parents qui ont pu se libérer pour les admirer. Princesses, Spiderman, Mario, pompiers et autres personnages étaient un peu intimidés mais fiers de présenter leur beau costume.

Un parcours artistique périscolaire

Dans le cadre du PEdT, depuis septembre 2023, la municipalité a proposé aux enfants inscrits au périscolaire un parcours artistique organisé par cycle, un soir par semaine.

De septembre à octobre c'est la découverte des percussions qui était proposée, en novembre et décembre ce fut le hip-hop. En janvier et février, les enfants ont pu réaliser des sculptures, en mars et avril ce fut un petit film d'animation et en mai et juin, ils ont pu s'initier au théâtre. Satisfaite du succès rencontré la municipalité a décidé de reconduire ce parcours artistique périscolaire à la prochaine rentrée.



Le centre de loisirs pérennisé aux vacances d'avril

Pour la troisième année consécutive, le centre de loisirs a ouvert ses portes la première semaine des vacances d'avril.

Une vingtaine d'enfants ont été accueillis pour un programme sportif et culturel, encadrés par une équipe de La Fraternelle. Parmi les nombreuses activités proposées, celle animée par Isabelle, responsable administrative des services municipaux : un atelier en langue des signes française (LSF). En effet, depuis un an, elle intervient à chaque session du centre de loisirs pour proposer une initiation à la LSF, dans le but de faire découvrir cette langue et de permettre une ouverture au handicap auprès des enfants. Elle a d'abord proposé

aux enfants de signer leur prénom, puis ils ont échangé autour d'un jeu des 7 familles revisité, sur le thème du printemps et des animaux. Un grand merci à Isabelle pour la préparation et l'animation de ces ateliers et rendez-vous en juillet pour poursuivre cette découverte.

Le centre de loisirs sera ouvert du 8 au 26 juillet, avec comme thème incontournable cet été, les Jeux Olympiques et Paralympiques, d'autant que, rappelons-le, la commune est labellisée Terre de Jeux 2024.

Sou des Écoles de Nivolas Vermelle

Le sou des écoles de Nivolas-Vermelle organisait le 9 février dernier, à la salle des fêtes, son traditionnel Carnaval.

Ce fut une belle soirée colorée avec de superbes déguisements et une salle joliment décorée. Les meilleurs costumes se sont vu récompensés !

Ainsi le sou poursuivait au gymnase le 9 mars avec son loto. Un rendez-vous très attendu par tous ! Les participants sont venus nombreux, la salle était complète, les lots étaient en nombre et la buvette bien sollicitée. Un grand succès ! Nous remercions tous les commerçants qui ont offert des lots.

L'équipe du Sou des Écoles



Sou des Écoles de Boussieu

Le Sou des Écoles de Boussieu n'a pas chômé cette année scolaire 23/24 !

Grâce à la générosité et à l'enthousiasme des habitants, nous avons pu organiser une matinée diots et une vente de brioches (un grand merci à tous pour votre appétit !), une vente de sacs isothermes personnalisés avec les dessins des enfants de l'école, une grande tombola pleine de surprises, et bien sûr, la traditionnelle kermesse de fin d'année. Malheureusement, les intempéries ont eu raison de notre tournoi de pétanque, mais ce n'est que partie remise !

Un grand merci à toutes les Nivolésiennes et tous les Nivolésiens pour leur soutien lors de nos événements. On vous donne rendez-vous prochainement pour un tournoi de pétanque ensoleillé et festif !

**Fête de l'école
du village
Vendredi 28 juin**

